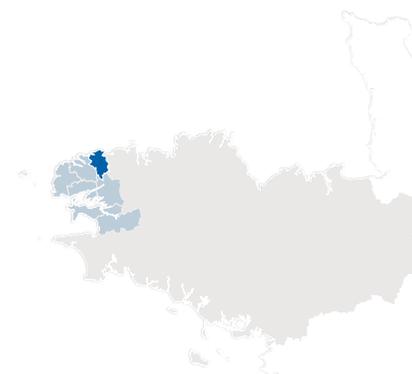


ÉCONOMIE | COMMUNAUTÉ DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES



Décembre 2022

OBSERVATOIRE | Diagnostic



## MÉTHODOLOGIE

Afin de réaliser le portrait économique, plusieurs sources de données sont mobilisées. La majorité des indicateurs mobilisés sont issus du recensement de la population réalisé par l'Insee. Le millésime utilisé est le dernier disponible, à savoir celui de 2019. Le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans (les communes de moins de 10 000 habitants sont enquêtées tous les cinq ans et les communes de plus de 10 000 habitants sont enquêtées tous les ans), puis ramenées à une même date afin d'assurer une cohérence statistique, soit le 1<sup>er</sup> janvier de l'année médiane des cinq enquêtes les plus récentes.

Cependant, la crise sanitaire a entraîné un changement de calcul de données, l'enquête 2021 n'ayant pas pu être réalisée et repoussée à 2022. C'est ce qui explique la comparaison des données sur une période de 6 ans dans ce document, et non cinq ans comme cela est réalisé habituellement.

D'autres sources de données peuvent être utilisées ponctuellement en fonction de la thématique abordée. C'est le cas par exemple pour la mesure de l'emploi salarié privé, réalisée sur la base des informations disponibles auprès de l'Urssaf. La MSA, la CCIMBO, le Répertoire des entreprises et des établissements de l'Insee, les données internes de l'Adeupa, l'Ifremer ou le rectorat, sont d'autres exemples de sources mobilisées.

Enfin, un regard conjoncturel est également apporté lorsque cela est possible afin d'intégrer les dynamiques liées à la crise sanitaire. S'il est encore trop tôt pour en tirer l'ensemble des conclusions, la crise semble avoir entraîné des répercussions sur les secteurs du logement, du travail, des modes de consommation ou d'installation des ménages dans les territoires.

Quelques chiffres clés.....	4	02   SECTEURS ET FILIÈRES	
En résumé .....	5	D'ACTIVITÉS .....	31
Préambule.....	7	Des spécificités économiques historiquement marquées sur le territoire.....	33
01   CARTE D'IDENTITÉ SOCIO- ÉCONOMIQUE .....	10	Agriculture et agroalimentaire : filières socles de l'économie locale .....	35
Lesneven, historique « cœur du Léon ».....	11	La construction, un secteur clé du tissu économique local.....	41
La CLCL : un territoire composé de 27 400 habitants et habitantes .....	13	Commerce : un secteur dynamique et créateur d'emplois.....	45
Un territoire en croissance d'emplois.....	19	Enseignement, un rayonnement au-delà des limites intercommunales.....	49
Un tissu économique composé de 3 000 établissements .....	21	Une culture numérique à construire .....	53
Une intercommunalité connectée à son environnement local .....	25	Santé : une offre riche et complète.....	55
Déplacements domicile-travail : entre échanges professionnels et fonction de pôle d'emploi.....	27	Culture, un volume d'emplois contenu mais des spécificités.....	57
Foncier économique : entre forte demande et disponibilités peu nombreuses.....	29	Tourisme : une intercommunalité qui gagne à être connue .....	59
		Économie sociale et solidaire, une spécificité locale ...	63
		Une économie maritime à mieux identifier .....	65
		03   ANNEXES .....	67

# Quelques chiffres clés



**27 443**  
habitants, soit  
5,3 % de la population  
du pays de Brest



**135**  
habitants/km<sup>2</sup>  
(123)



**-0,02 %**  
le taux d'évolution annuel de la  
population entre 2013 et 2019  
(+0,49 %)



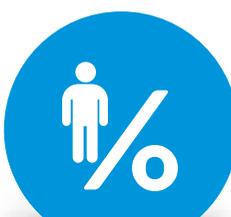
**21 730 €**  
le revenu fiscal médian par  
unité de consommation  
(21 990 €)



**8,8 %**  
le taux de pauvreté  
(10,7 %)



**25,6 %**  
la part de la population  
diplômée du supérieur  
(30,1 %)



**74 %**  
le taux d'activité  
des 15-64 ans  
(73,8 %)



**56,9 %**  
la part des ouvriers et employés  
dans la population active  
(49,9 %)



**42,3 %**  
des actifs habitent  
et travaillent dans  
l'intercommunalité



**2,2 %**  
de la population active utilise les  
transports en commun pour les  
déplacements domicile-travail  
(6,1%)



**8 469**  
emplois, soit  
5 % des emplois  
du pays de Brest



**0,5 %**  
le taux d'évolution annuel de  
l'emploi entre 2019 et 2013  
(0,4 %)



**72,1 %**  
le taux d'activité des  
femmes de 15 à 64 ans  
(72 % en 2019)



**14,1 %**  
des salariés en  
emploi précaire  
(14 %)



**10,5 %**  
taux de création  
d'entreprises  
(13,0 % en 2021)

# En résumé

- L'identité du territoire est triple, issue de ses influences maritimes, urbaines et rurales.
- Le territoire bénéficie d'une bonne accessibilité et de services et infrastructures de transport diversifiés.
- La dynamique démographique est modeste sur la période récente, expliquée par un vieillissement de la population.
- L'intercommunalité est davantage composée de métiers d'employés et d'ouvriers, fruit d'un tissu économique singulier.
- Le volume d'emplois est en croissance, au-dessus des dynamiques régionale et départementale. La progression des emplois est généralisée à l'ensemble de l'économie, mis à part l'agriculture et la construction.
- Le poids de la ville-centre apparaît relativement important, et les deux tiers des emplois sont concentrés sur seulement deux communes (Lesneven et Ploudaniel).
- Le commerce, l'agriculture, l'agroalimentaire et la construction conservent une place importante dans la structure de l'emploi, même si des fragilités et replis se dessinent pour certains secteurs.
- Le territoire est identifié comme un pôle d'enseignement majeur en pays de Brest, dont l'offre rayonne au-delà des limites intercommunales, grâce à des formations spécifiques et professionnalisantes.
- L'offre médicale apparaît relativement importante au regard des enjeux actuels d'accès aux soins. Le secteur de la santé constitue l'un des piliers de l'économie locale et l'emploi y est en croissance. Au-delà des professionnels de la santé, de nombreuses structures participent à la qualité de vie de la population (maintien à domicile, hébergements médico-sociaux...).
- La filière culturelle pèse peu dans l'économie locale, mais rayonne grâce à ses spécificités et des acteurs (re)connus.
- L'économie sociale et solidaire est très bien représentée au sein de l'intercommunalité, ce qui s'explique par la présence d'importants employeurs, notamment dans les secteurs de l'action sociale et de l'enseignement.
- La Côte des Légendes est bien identifiée au sein de la destination touristique Brest Terres Océanes, et s'appuie sur une offre nature et patrimoniale importante. La présence de grands espaces et d'un nombre important de circuits touristiques participent à son attractivité.
- Malgré une façade littorale importante, l'économie maritime reste à mieux identifier car peu présente dans l'emploi local, et constitue une opportunité de développement.



45. - LESNEVEN (Finistère). — Place Le Flô un jour de marché

Crédit : Ed. Artaud et fils (Gaby)

# Préambule

« Dans le prolongement du premier portrait économique de territoire réalisé en 2018 par l'Adeupa, la CLCL a souhaité en 2022 actualiser, approfondir et objectiver l'analyse de la situation économique de son territoire au regard des années de crises que nous traversons.

Ce nouveau portrait permet ainsi d'aller plus loin sur les données essentielles de l'emploi, de population et plus généralement de la physionomie économique globale de notre territoire. C'est pour tous, élus, partenaires, habitants de la CLCL, l'occasion de poser un regard transversal sur les données à la fois quantitatives et qualitatives du territoire. Ce portrait permet également d'apprécier les richesses et forces, mais aussi de prendre conscience des points de fragilité qui peuvent participer à la mise en place de stratégies futures.

Cet exercice, qui a nécessité de croiser les différentes compétences de la collectivité et de l'Adeupa, aboutit à un portrait enrichi en matière de tourisme et d'économie sociale et solidaire notamment, répondant ainsi aux attentes présentées dans le cadre du projet de territoire de la CLCL. Les indicateurs qui s'y trouvent et le suivi de leur évolution dans le temps seront très utiles à tous les acteurs et partenaires du territoire, dans un objectif commun d'attractivité.

Nous adressons ici un grand merci à l'Adeupa pour ce nouveau travail très qualitatif et vous souhaitons bonne lecture de ce portrait d'un territoire entre terre et mer où il fait bon vivre et travailler ! »

## **Claudie BALCON**

Présidente de la Communauté de  
Lesneven Côte des Légendes  
Maire de Lesneven



## **Pascal KERBOUL**

4<sup>e</sup> Vice-président en charge du développement  
économique, de l'agriculture et de la pêche  
Maire de Le Folgoët





  
even

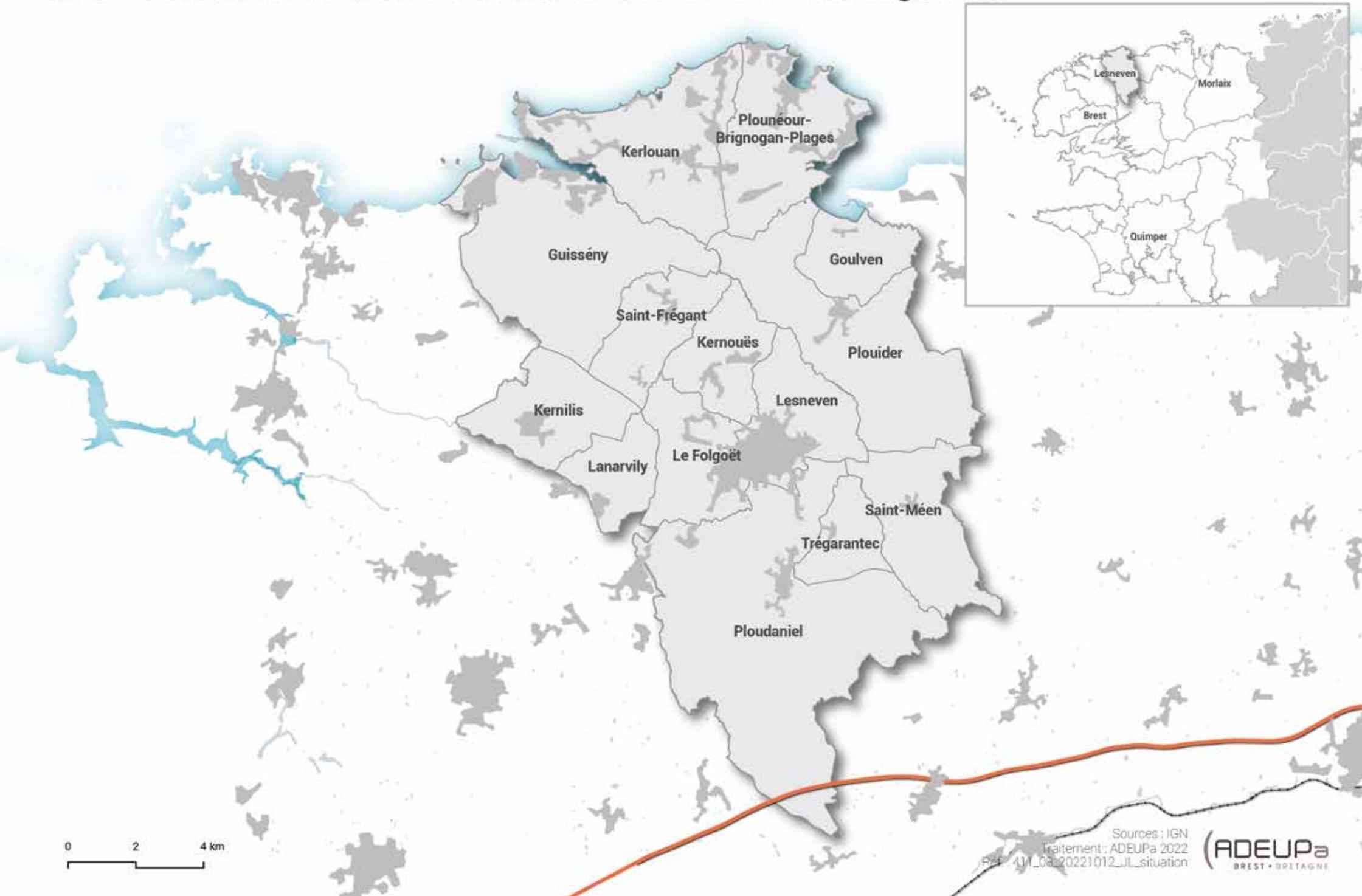
Bienvenue



PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

## 01 | CARTE D'IDENTITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

# Carte de situation de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



0 2 4 km

Sources : IGN  
Traitement : ADEUPa 2022  
Ref : 431\_03\_20221012\_JL\_situation

**ADEUPa**  
BREST • BRITTAGNE

# Lesneven, historique « cœur du Léon »

## Lesneven, une des plus anciennes villes de Bretagne

Les premières traces de vie à Lesneven sont recensées il y a plus de 1 500 ans, alors que le lieu n'est encore qu'un petit village occupé tout d'abord par une population gauloise et gallo-romaine, puis, au fur et à mesure des invasions, d'émigrants bretons et anglais. Située au carrefour de voies romaines antiques, la ville bénéficie d'une bonne accessibilité et c'est sans doute la raison principale de son développement sur un lieu sans contraintes topographiques. Sa vocation commerciale se développe alors, grâce à l'implantation d'artisans et de commerçants. Face à cette prospérité, des envahisseurs d'Europe du Nord vinrent semer le trouble dans la région. Plus tard, c'est au comte Even, qui aurait repoussé l'envahisseur normand, que l'on doit la transformation de cette motte féodale en véritable cité. Son nom serait à l'origine de celui de la ville, alors que d'autres sources indiquent des origines liées à la contraction de *les* (la cour en breton) et du saint breton Néven. Si l'étymologie du lieu n'est pas attestée, Lesneven n'en reste pas moins l'une des plus anciennes cités de Bretagne, au point de devenir capitale militaire des comtes de Léon au Moyen Âge, en y développant une forteresse qui deviendra le siège de la baillie du Léon.

## Un développement d'abord militaire, puis commercial et administratif

Lesneven est, jusqu'à la Révolution française, une importante cité judiciaire. En effet, elle est le siège d'une sénéchaussée<sup>1</sup> aux attributions juridictionnelles et administratives qui permettent à la ville et sa région de rayonner. Son rôle commercial s'affirme plus encore dès le XV<sup>e</sup> siècle, avec pas moins de 9 foires par an à cette époque. Les marchés du lundi, qui ont encore lieu ce jour, sont attestés dès le Moyen Âge. Des halles, détruites en 1862, étaient considérées comme les plus vastes de Bretagne et permettaient à une multitude de producteurs et commerçants de vendre leurs produits et d'y trouver draps, laine, toiles, graines, viandes de boucherie ou bêtes sur pieds, quincailleries diverses, pain... Cependant, en perdant de son importance militaire, la fréquentation de Lesneven et sa région va peu à peu s'éroder. Pour autant, la ville va, en conservant sa grande vocation commerciale les jours de marchés et de foire, ses importants établissements scolaires et ses fonctions administratives, judiciaires et fiscales, se développer sous l'Ancien Régime. Signe

<sup>1</sup> Tribunal dans lequel le sénéchal, officier de justice de la cour, opère.

de cette prospérité, la cité est encore aujourd'hui un pôle d'enseignement majeur du pays de Brest.

Les filières socles de l'économie locale, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'enseignement, le commerce, la construction, entre autres, sont toujours parmi les secteurs les plus développés sur le territoire, et ceux qui concentrent le plus d'emplois. Lesneven et son canton, qualifiés jadis de « grenier de la Bretagne », continuent de bénéficier d'une position centrale et stratégique en nord Bretagne et dans le pays de Brest. Le passage de la RN12 au sud de l'intercommunalité, constituant un carrefour routier important, a permis le désenclavement de la CLCL et offre à la population locale et aux acteurs économiques un moyen de se rapprocher des principaux bassins d'emplois.

## Et aujourd'hui, quelle place pour le territoire communautaire ?

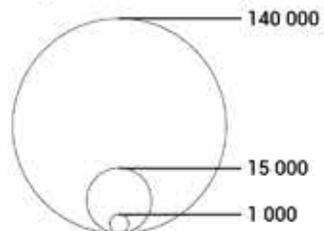
Aujourd'hui, la Communauté Lesneven Côte des Légendes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) composé de 14 communes, créé par arrêté préfectoral du 26 décembre 1994. Comme de nombreux autres EPCI bretons, la CLCL est marquée par sa triple identité à la fois maritime, urbaine et rurale : le littoral donne d'ailleurs une partie de son nom à l'EPCI, bien que les activités maritimes soient peu développées localement.

Le passage de la RN12 au sud de l'intercommunalité profite au développement économique, favorisant l'implantation de nombreuses entreprises le long de cet axe fréquenté, et qui permet un accès rapide à un bassin d'emploi élargi. La présence relativement proche d'équipements de transport de grande envergure (aéroport, gare), permet également à la population et aux entreprises du territoire un accès à un large panel de moyens de transport. Le positionnement géographique de l'intercommunalité apparaît tout à la fois proche de l'aire métropolitaine, donnant accès à des fonctions variées, tout en s'en trouvant relativement éloigné, permettant l'implantation d'équipements et d'employeurs d'envergure (groupe Even, centre hospitalier de Lesneven, groupes scolaires ou de services à domicile...).

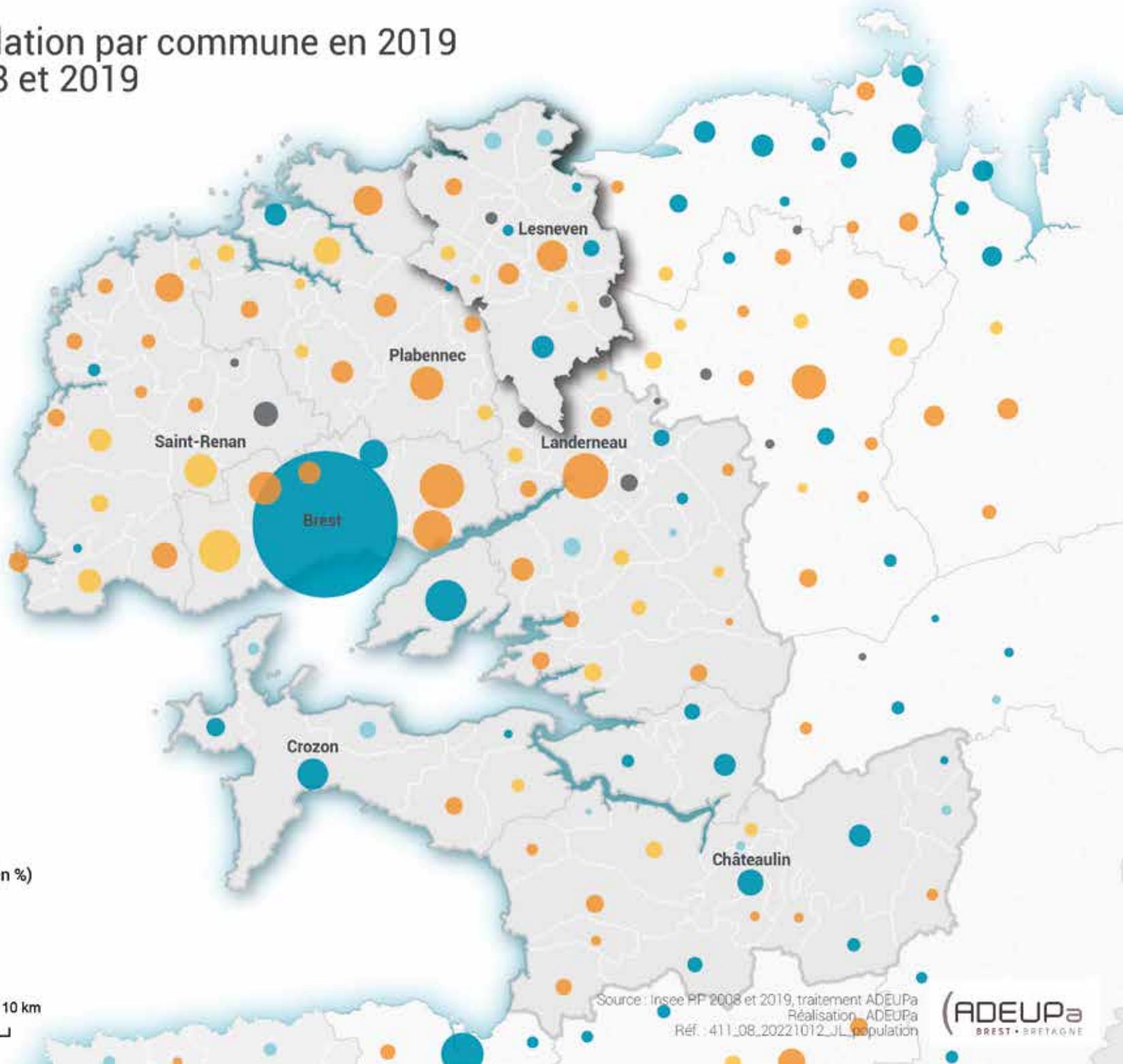
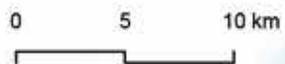
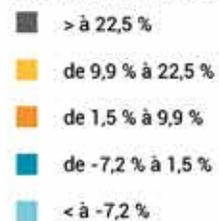
Lesneven forme la principale centralité de l'intercommunalité et constitue, avec Le Folgoët, un seul et même noyau urbain. Elle fait partie, avec six autres EPCI voisins, du pôle métropolitain du Pays de Brest. Avec 27 443 habitants en 2019, la CLCL est le 5<sup>e</sup> EPCI du pays de Brest devant Pleyben-Châteaulin-Porzay et affiche, depuis le recensement de 1968, une croissance de 21 % de sa population quand la moyenne des autres intercommunalités du pays de Brest s'élève 27 %.

# Répartition de la population par commune en 2019 et évolution entre 2008 et 2019

Population en 2019 (en volume)



Évolution de la population entre 2008 et 2019 (en %)



Source : Insee RP 2008 et 2019, traitement ADEUPa  
Réalisation ADEUPa  
Réf. : 411\_08\_20221012\_JL\_population

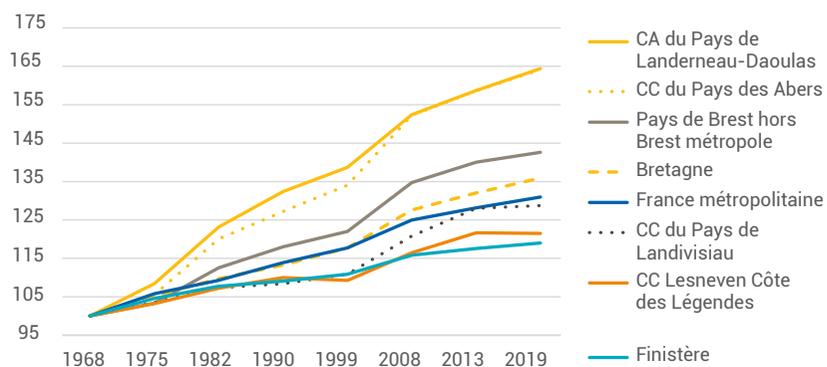
# La CLCL : un territoire composé de 27 400 habitants et habitantes

## Plus de la moitié de la population habite dans la partie sud du territoire

En 2019, 27 400 habitant-es<sup>2</sup> ont été recensés dans la communauté de communes Lesneven Côte de Légendes, soit 6 % de la population totale du pays de Brest. La CLCL a un volume de population sensiblement équivalent aux communautés de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (22 800) et de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (22 400) ou encore du Pays de Landivisiau (33 100).

52 % de la population se situe dans trois communes : Lesneven (7 300), Ploudaniel (3 700) et Le Folgoët (3 200), et pour 30 % dans une commune côtière contre 45 %, par exemple, pour la communauté de communes du Pays des Abers.

## Évolution démographique entre 1968 et 2019 (base 100 : 1968)



source : Insee, Recensements de la population, état civil, traitement Adeupa

## Une évolution démographique modeste sur la période récente

Entre 1968 et aujourd'hui, la CLCL a gagné 4 800 habitant-es. Cette progression peut être distinguée en 4 périodes : une progression jusqu'au début des années 90 puis un ralentissement (-160 individus entre 1990 et 1999), une nouvelle augmentation jusqu'en 2013 pour revenir à une évolution démographique en légère diminution.

Entre 2008 et 2019, on dénombre 1 100 personnes supplémentaires au sein de la CLCL, soit une croissance annuelle de 0,38 %, une valeur supérieure à la moyenne du pays de Brest (0,32 %). Cette moyenne dissimule des disparités. Les communes en croissance se situent davantage dans le sud-ouest du territoire. Par ailleurs, la principale polarité composée de Lesneven et du Folgoët est également en hausse démographique. A contrario, celles qui perdent de la population se situent davantage au niveau du littoral ou des espaces ruraux du nord du territoire. Kerlouan, Plouneour-Brignogan-Plages et Plouider sont les trois communes plus particulièrement en perte de vitesse démographique. La principale explication réside dans le vieillissement démographique et donc un solde naturel négatif<sup>3</sup> quand celles qui sont en croissance bénéficient d'un solde migratoire légèrement positif.

Par ailleurs, en se focalisant sur la période récente entre 2013 et 2019, le nombre d'habitant-es est en légère baisse. L'évolution annuelle moyenne est de -0,02 % contre une hausse de 0,31 % dans l'ensemble du pays de Brest.

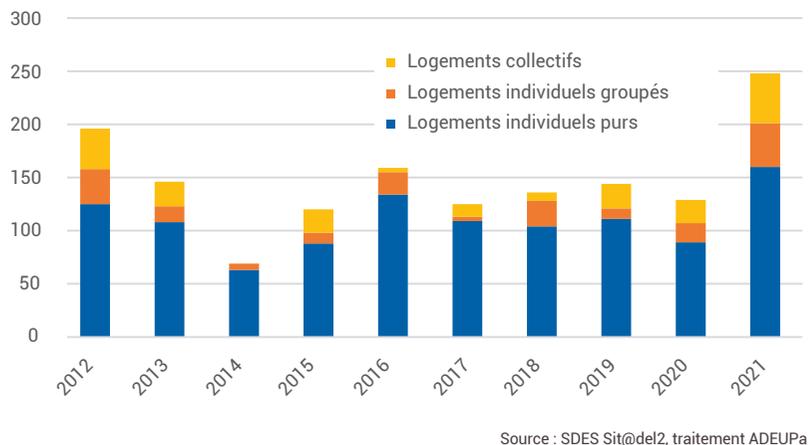
<sup>2</sup> Population municipale Insee, recensement de la population 2019

<sup>3</sup> Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès. Lorsque le solde est négatif, alors le nombre de décès est supérieur.

## QUELLES ÉVOLUTIONS RÉCENTES SUR LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER DANS LA CLCL ?

Une grande majorité d'intercommunalités bretonnes constate une croissance voire une pression immobilière qui s'accroît depuis la crise sanitaire. Les premiers éléments observables confirment effectivement ces remontées. Par exemple, le nombre de permis autorisés au sein de la CLCL n'a jamais été aussi élevé depuis 2012. Si l'ensemble des logements est concerné, la dynamique est plus soutenue concernant les logements individuels. Toutefois, il est possible que cette hausse soit également liée à un report de démarches administratives rendues plus difficiles lors des périodes de confinements.

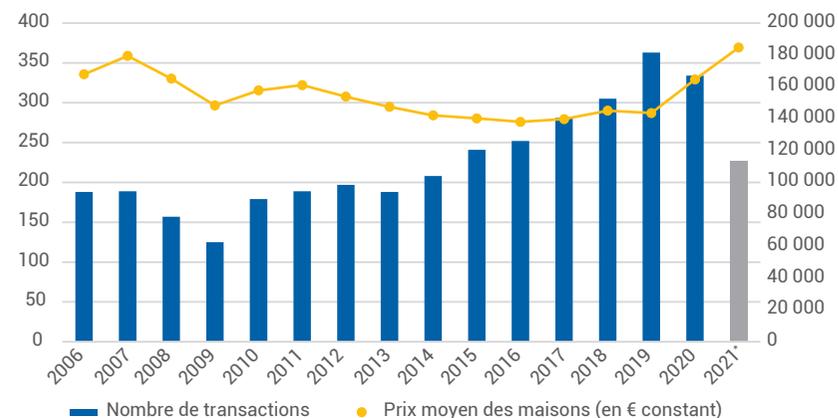
### Nombre de permis autorisés dans la CLCL entre 2012 et 2021



Sur le marché de l'occasion, les prix de vente moyen d'une maison sont à la hausse. En 2021, même si la donnée est partielle, une maison se vendait en moyenne pour 184 600 euros net vendeur environ, contre à peine 140 000 euros 5 ans auparavant. Il faut remonter en 2007 pour observer des prix à des niveaux aussi élevés, sans toutefois dépasser la barre des 180 000 euros net vendeur.

Plusieurs questions se posent à la suite de la crise sanitaire. Auparavant, une petite partie de la production de logements générait de l'accueil de nouveaux ménages. Est-ce que la crise du Covid a modifié cette tendance ? Est-ce qu'elle a modifié le solde migratoire de la communauté ? Y-a-t-il plus de ménages à s'installer dans le territoire ? Ou est-ce que la progression de l'activité immobilière se fait encore davantage au profit de la résidence secondaire ? Ou ce sont principalement des ménages déjà installés au sein de la CLCL qui changent de logements au sein du territoire ? Les premiers résultats concernant l'origine des acheteurs montrent que le pays de Brest en reste la principale origine mais que les ménages sont plus nombreux à provenir de Brest métropole entre 2020 et 2021. Les ménages originaires d'Ile-de-France passent de 5 % en 2020 à 9 % en 2021. Toutefois, ces tendances restent à confirmer dans le temps et sur la base d'informations plus exhaustives.

### Prix moyen des maisons et nombre de ventes dans la CLCL entre 2006 et 2021



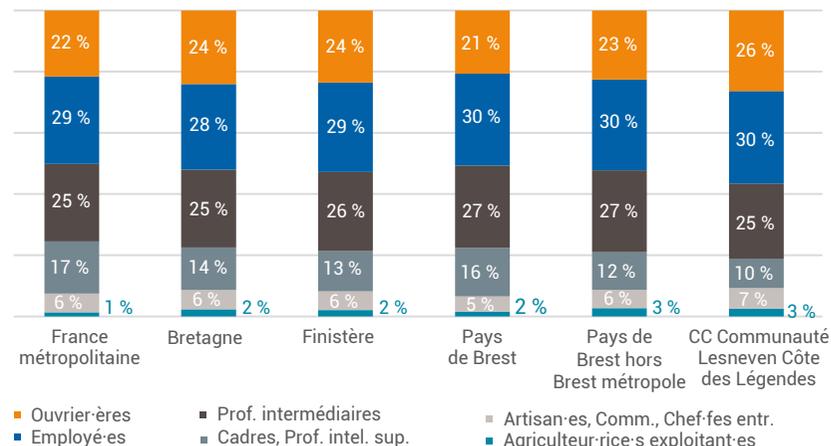
\* Le volume est partiel pour cette année mais le prix moyen des transactions peut être considéré comme une bonne première indication

## Quelles classes d'âges et quelles catégories socioprofessionnelles à la CLCL ?

L'intercommunalité est davantage composée des métiers d'employés et d'ouvriers au sein de la population résidente. Ces deux catégories socioprofessionnelles représentent 56 % de la population active contre 52 % en moyenne en Bretagne. Les cheffes d'entreprises et les agriculteur-rices sont également surreprésentés (10 % contre 8 % en moyenne en Bretagne). A contrario, les cadres et les professions intermédiaires sont moins identifiés. Cette composition des catégories socioprofessionnelles est à mettre en lien avec le tissu économique. En effet, l'agroalimentaire ainsi que l'agriculture constituent une part conséquente des emplois.

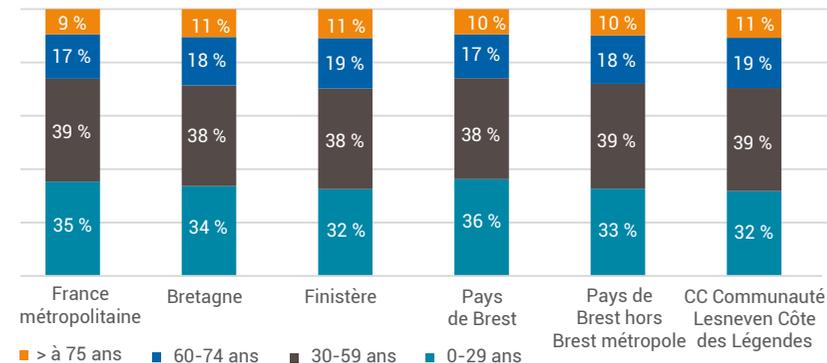
30 % des habitant-es ont plus de 60 ans. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (26 %) ainsi qu'à celle du pays de Brest (26 %). A contrario, les personnes de moins de 30 ans sont moins représentées par rapport aux moyennes des territoires de référence.

### Répartition de la population active agée de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee RP 2019, traitement ADEUPa

### Répartition de la population par classe d'âge

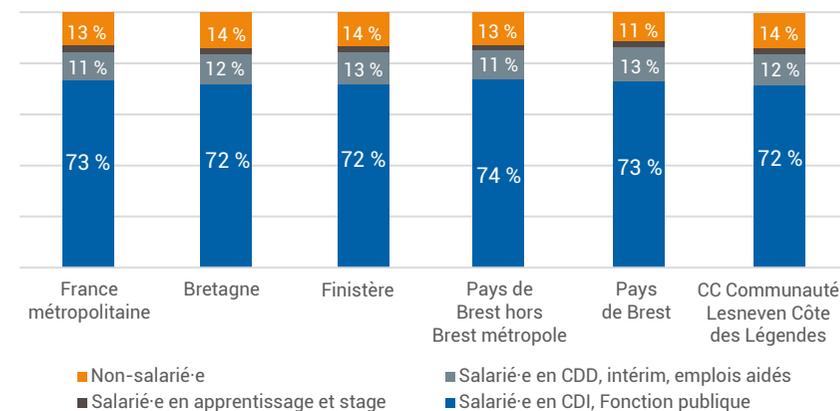


Sources : Insee RP 2019, traitement ADEUPa

## Les conditions de l'emploi : un peu moins de CDI pour davantage de non-salarié-es

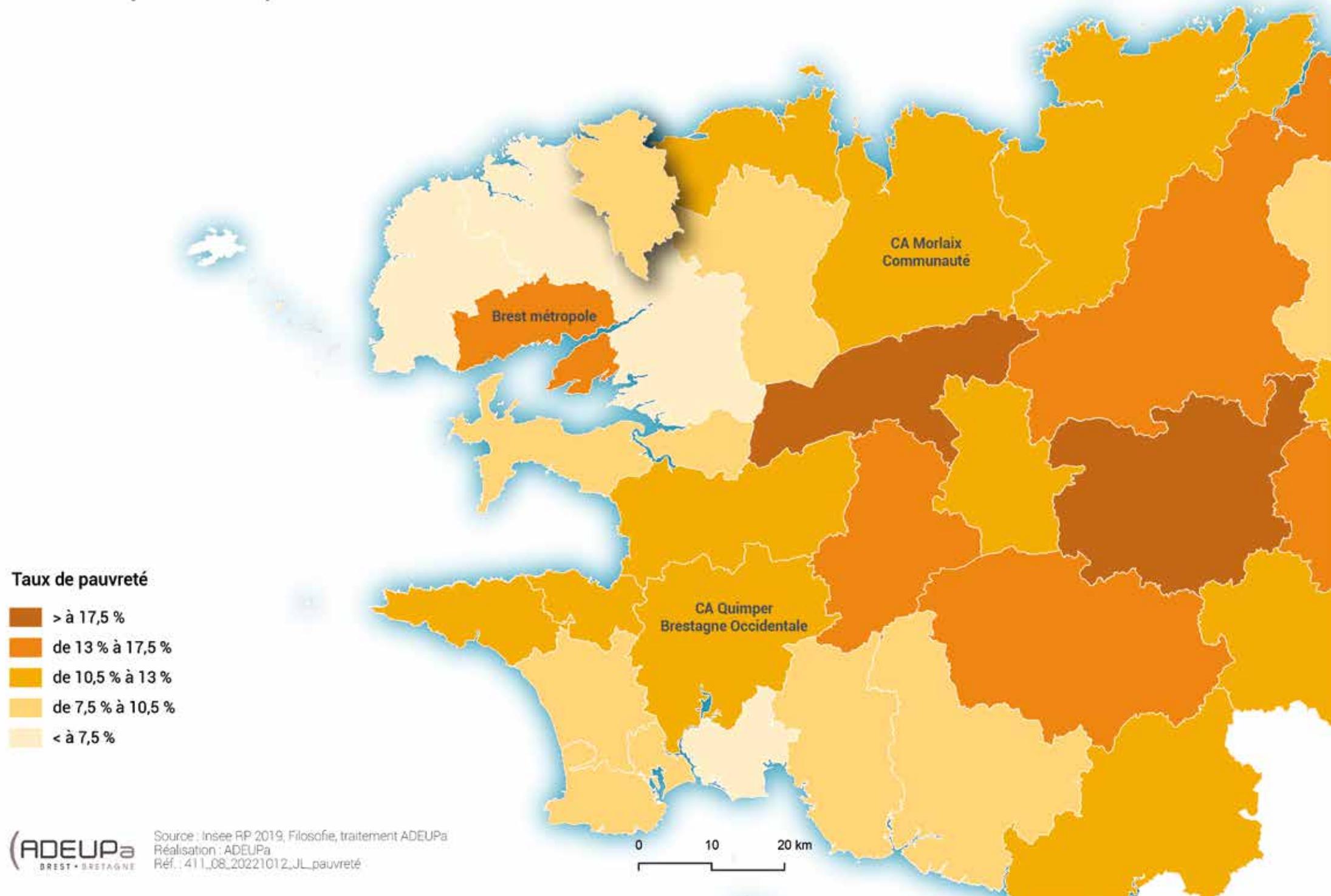
72 % de la population active occupée est en CDI ou fonctionnaire au sein de l'intercommunalité lesneviennne. Cette proportion est légèrement inférieure au niveau observable dans le pays de Brest et en France métropolitaine. À l'inverse, la part des non-salarié-es est légèrement supérieure avec 14 % pour la CLCL et 11 % à l'échelle du pays de Brest.

### Conditions de l'emploi de la population active occupée



Sources : Insee RP 2019, traitement ADEUPa

# Taux de pauvreté par intercommunalités de l'Ouest breton en 2019



## Taux de pauvreté

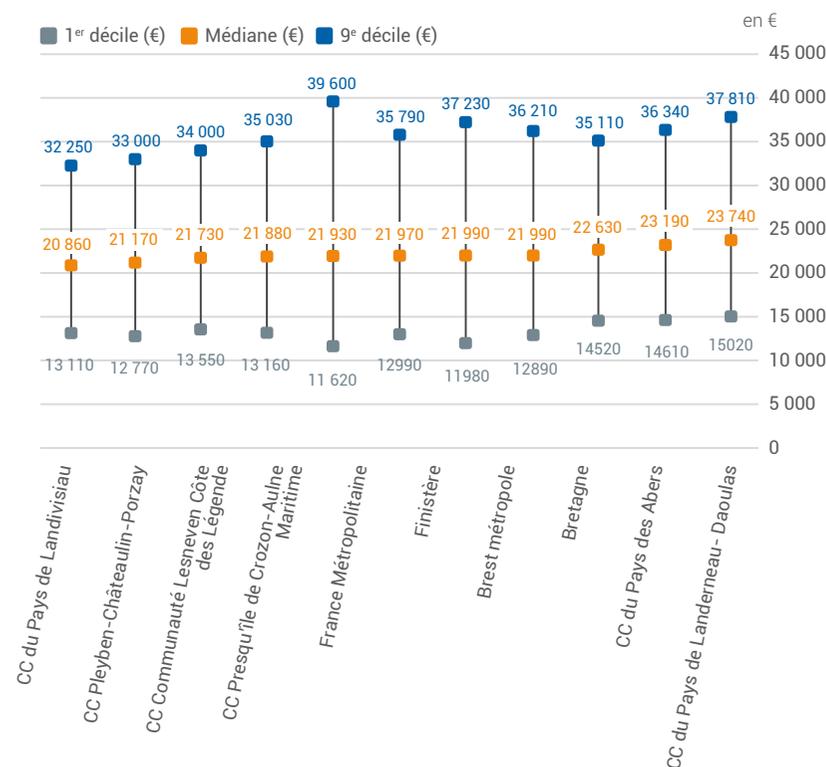
- > à 17,5 %
- de 13 % à 17,5 %
- de 10,5 % à 13 %
- de 7,5 % à 10,5 %
- < à 7,5 %

## Des revenus médians plus modestes, un taux de pauvreté moins élevé

8,8 % de la population de la CLCL vit en dessous du seuil de pauvreté<sup>4</sup>, un taux inférieur aux moyennes nationale (14,5 %), régionale (10,7 %) et départementale (10,4 %). Toutefois, les taux de pauvreté sont également inférieurs dans les intercommunalités du Pays des Abers, du Pays de Landerneau-Daoulas ou celle du Pays d'Iroise. Pour la CLCL, le revenu médian disponible<sup>5</sup> des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 912 euros par mois environ.

21 730 euros, c'est le revenu annuel disponible médian de la CLCL, soit 260 euros de moins que la moyenne régionale en 2019. Ce niveau de revenu plus bas s'explique, pour partie, par la représentation des catégories socioprofessionnelles mise en exergue précédemment. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres est plus resserré. Les 10 % des ménages les plus aisés gagnent 2,5 fois plus de revenus que les 10 % des ménages les plus pauvres, contre 2,8 fois en moyenne en Bretagne et 3,4 fois en France métropolitaine.

## Revenu disponible par unité de consommation



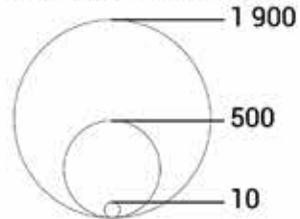
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav6CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

<sup>4</sup> Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian de la population française, c'est-à-dire 1 102 euros par mois pour une personne vivant seule et 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

<sup>5</sup> Le revenu disponible des ménages équivaut à tous les revenus (salaires, retraites, chômage, revenus locatifs, etc.) auxquels on soustrait ce qu'on paie en impôts et auxquels on ajoute les allocations (familiales, logements, minima sociaux...). Il est donné par unité de consommation afin de comparer des ménages quels que soient leur taille (1<sup>er</sup> adulte = 1 unité de consommation, 2<sup>e</sup> adulte ou personne de plus de 14 ans = 0,5 unité de consommation, enfant de moins de 14 ans = 0,3 unité de consommation). La médiane permet de scinder un groupe en deux parties équivalentes. 50 % des individus se situeront au-dessus de cette valeur et 50 % en dessous.

# Évolution de l'emploi par communes du pays de Brest entre 2013 et 2019

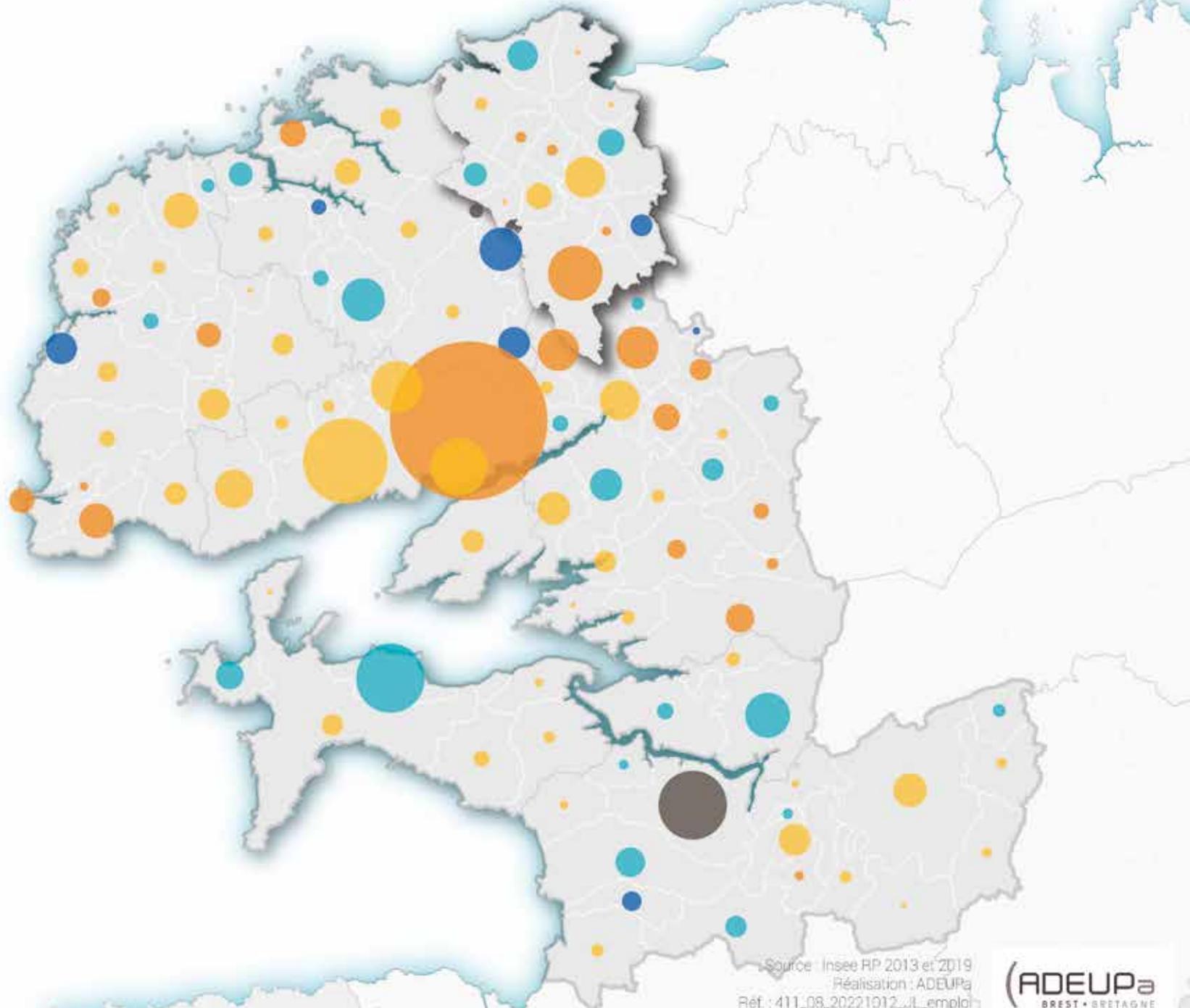
Évolution en volume



Évolution en pourcentage

- > à 36 %
- de 8 % à 36 %
- de -7% à 8 %
- de -25 % à -7 %
- < à -25 %

0 5 10 km



# Un territoire en croissance d'emplois

## Un emploi en croissance au sein de la CLCL

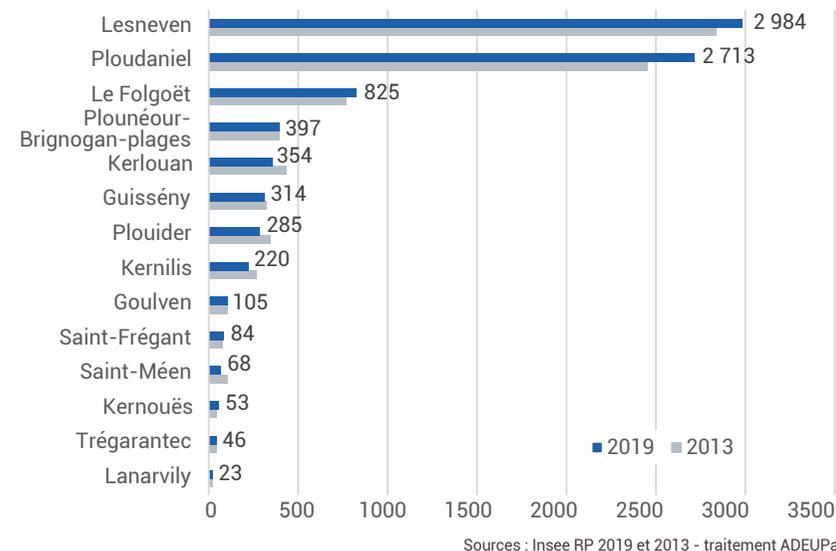
Selon le dernier recensement de l'Insee<sup>6</sup>, la communauté de communes rassemble 8 469 emplois. Les principales polarités sont Lesneven, Ploudaniel et Le Folgoët (avec respectivement 2 984, 2 713 et 825 emplois). Les deux communes de Lesneven et Ploudaniel concentrent 67 % de l'emploi total du territoire, dont 35 % pour la seule commune de Lesneven. À l'inverse, c'est dans les communes de Kernouës, Trégarantec et Lanarvily que l'on retrouve le moins d'emplois (respectivement 53, 46 et 23 emplois).

Sur la période 2013-2019, la CLCL est un territoire créateur d'emplois, affichant une forte dynamique de croissance, alors qu'entre 2010 et 2015, elle connaissait un recul des emplois lié à la crise économique. Avec une hausse de 2,9 %, l'intercommunalité se positionne au-dessus de la dynamique régionale (+1,2 %), départementale (+0,04 %) et de celle du pays de Brest (+2,1 %). Pour autant, et malgré cette croissance relativement importante, Lesneven Côte des Légendes est aujourd'hui l'EPCI ayant le plus faible volume d'emplois du pays de Brest, derrière la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (9 134) et Pleyben-Châteaulin-Porzay (8 912).

Au sein de la CLCL, et malgré cette tendance positive, la dynamique est plus contrastée entre les différentes communes et les différents secteurs d'activité sur la période 2013-2019. Ainsi, c'est à Ploudaniel que le nombre d'emplois progresse le plus (+258 emplois), suivi de Lesneven (+145 emplois). Le dynamisme de la commune de Ploudaniel est à rapprocher de l'attractivité et du fort développement de la zone économique de Mescoden, proche de l'échangeur de la RN12, ainsi que des performances du groupe Even sur la zone industrielle de Traon Bihan. À l'inverse, d'autres communes marquent le pas à l'instar de Kerlouan, qui est la commune qui perd le plus d'emplois sur la période (-81), suivie de Plouider (-61). L'absence d'employeurs majeurs, ainsi que de la présence de secteurs d'activité plus en difficulté (agriculture, construction...), explique cette dégradation.

<sup>6</sup> Insee, RP 2019

Variation de l'emploi par communes de la CLCL entre 2019 et 2013

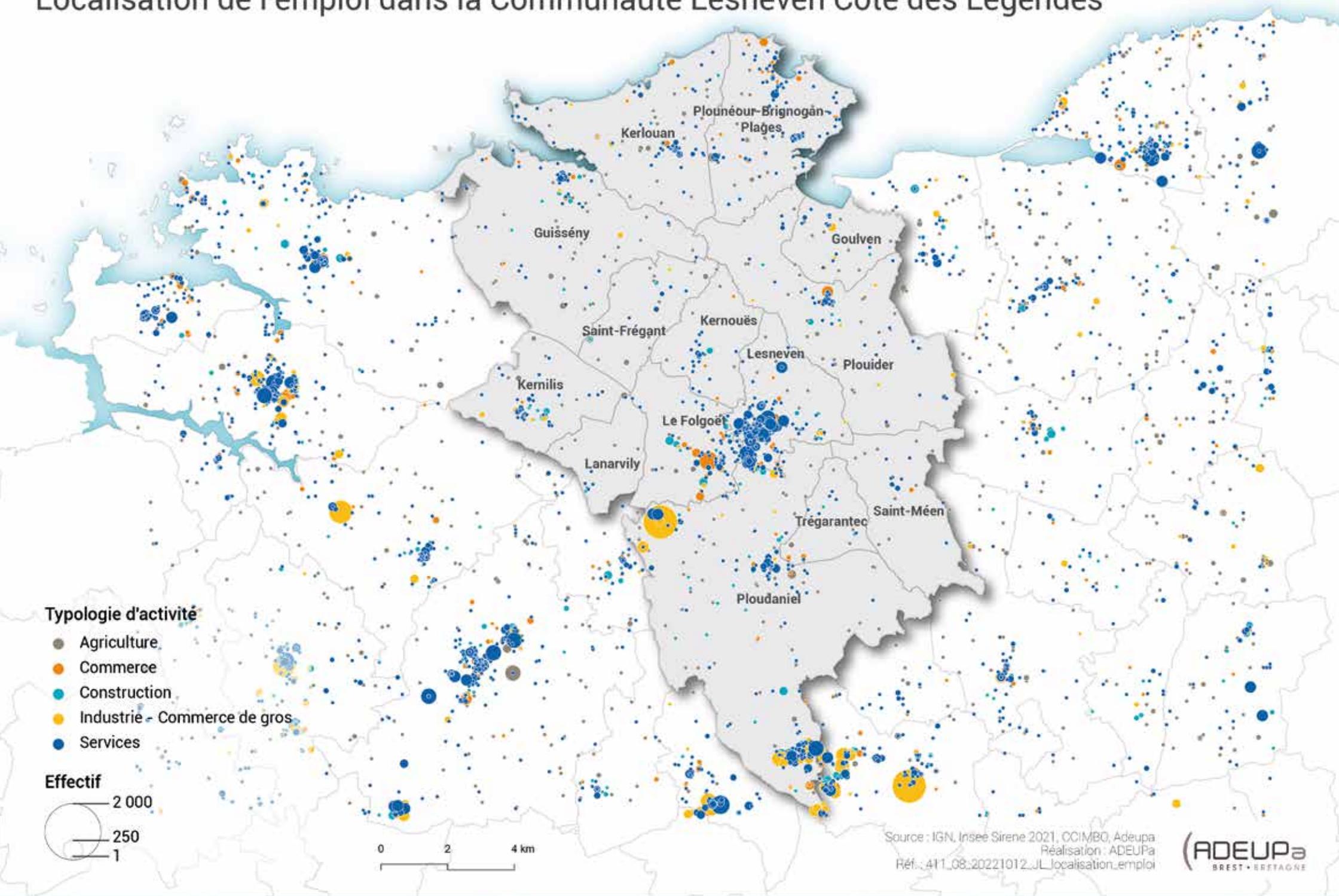


## Des secteurs d'activité aux dynamiques contrastées

Seuls deux secteurs d'activité affichent des pertes d'emplois sur la période d'analyse 2013-2019. Les effectifs du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont en recul de 19,5 %, et ceux de la construction de 17,5 %. Le recul de ces catégories est à rapprocher des difficultés du secteur de la construction à l'issue de la crise économique de 2008 ; les fragilités tendent à se réduire ces dernières années. S'agissant du secteur de l'agriculture, la baisse du nombre d'exploitations agricoles, et donc du nombre d'ouvriers agricoles, phénomène global à l'échelle de la Bretagne, s'explique notamment par les difficultés de reprise-cession des exploitations.

Le secteur du commerce, transport et des services divers est celui qui affiche la progression la plus forte (+6,8 %), suivi du secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (+5 %) et enfin du secteur de l'industrie manufacturière, industrie extractive et autres (+3,7 %). La présence d'employeurs importants de ces secteurs dans le tissu économique local, et leur montée en puissance, favorisent ces évolutions favorables.

# Localisation de l'emploi dans la Communauté Lesneven Côte des Légendes



# Un tissu économique composé de 3 000 établissements

## ÉTABLISSEMENT, ENTREPRISE : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Selon l'Insee, l'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise (ou unité légale). C'est un lieu de production de biens ou de services : cela peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d'une chaîne hôtelière... L'établissement apparaît comme le niveau le plus adapté à une approche géographique de l'économie.

## Près de 1 700 établissements dans la CLCL

Selon l'Insee (répertoire des entreprises et des établissements), 1 697 établissements sont recensés au sein de la CLCL fin 2020, soit 13 % des établissements du pays de Brest (hors Brest métropole). Cette proportion est comparable au volume d'établissements des communautés de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (1 684) et de Pleyben-Châteaulin-Porzay (1 568).

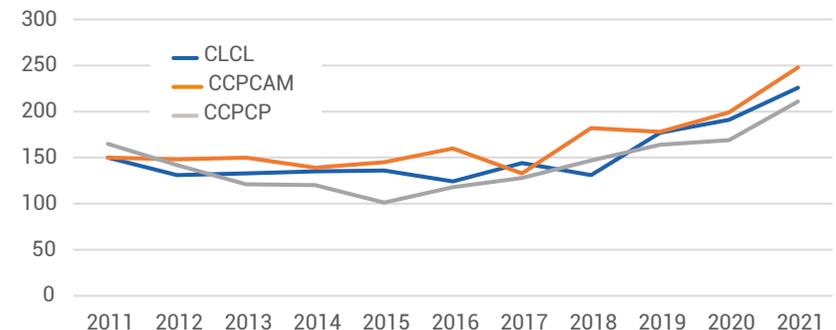
## 1 500 entreprises en 2020 dans la CLCL

Toujours selon l'Insee, 1 500 entreprises étaient recensées dans le territoire intercommunal en 2019, soit 7 % de l'ensemble des entreprises du pays de Brest. Ce volume est comparable à la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay (1 357), ou la CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (1 463). Comparativement à 2016, le nombre d'entreprises est en hausse de 21,4 % sur l'intercommunalité (1 235 en 2016).

Plus précisément, 26,4 % des entreprises du territoire font partie du domaine du commerce, transport, restauration et hébergement. Là encore, cette proportion est équivalente aux territoires de comparaison de Pleyben-Châteaulin-Porzay et de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. 17 % des entreprises relèvent du secteur de la construction, une part largement supérieure à la moyenne du pays de Brest (15 %). Seul le Pays des Abers connaît une proportion équivalente dans ce secteur.

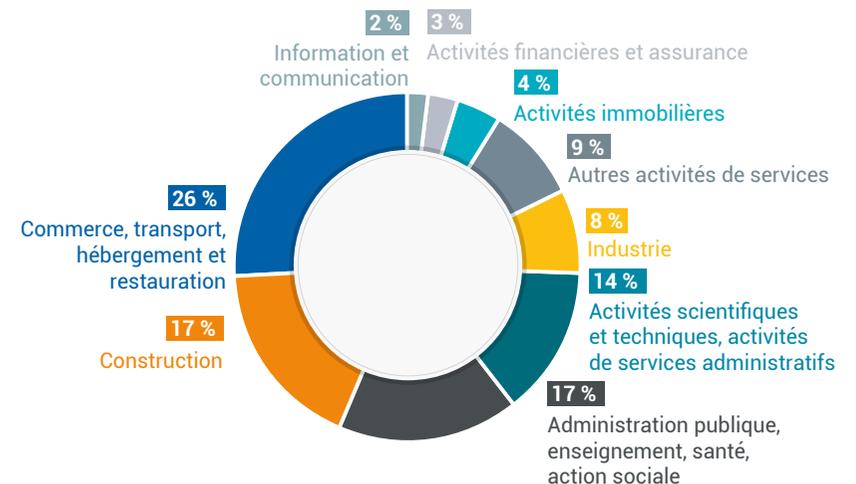
Enfin, 16,8 % des entreprises appartiennent au secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale.

## Évolution des créations d'établissements



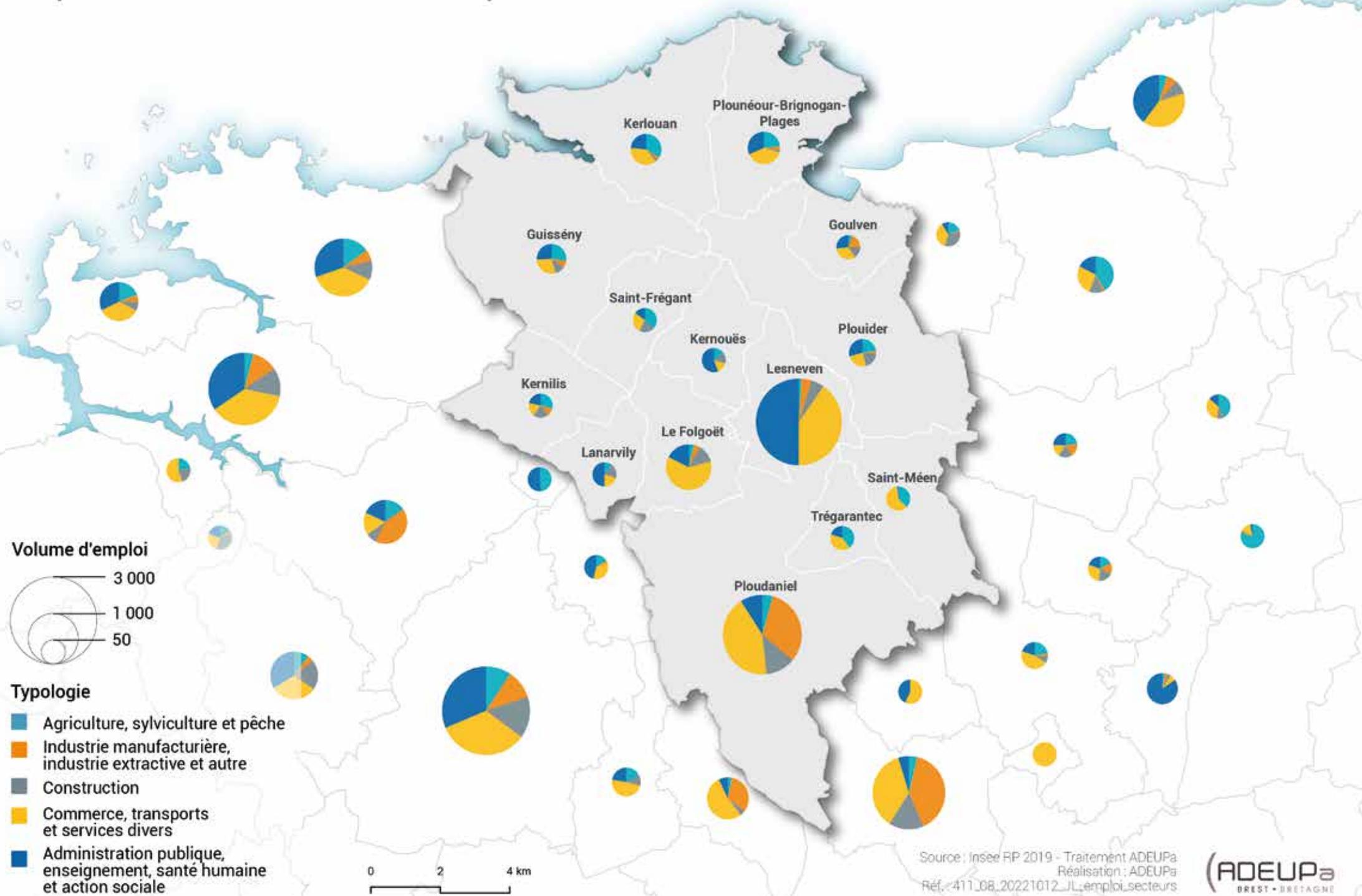
Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements - Traitement ADEUPa

## Répartition des entreprises de la CLCL par secteurs d'activités en 2019



Sources : Insee REE - Traitement ADEUPa

# Emplois au lieu de travail en cinq secteurs d'activité dans les communes de la CLCL

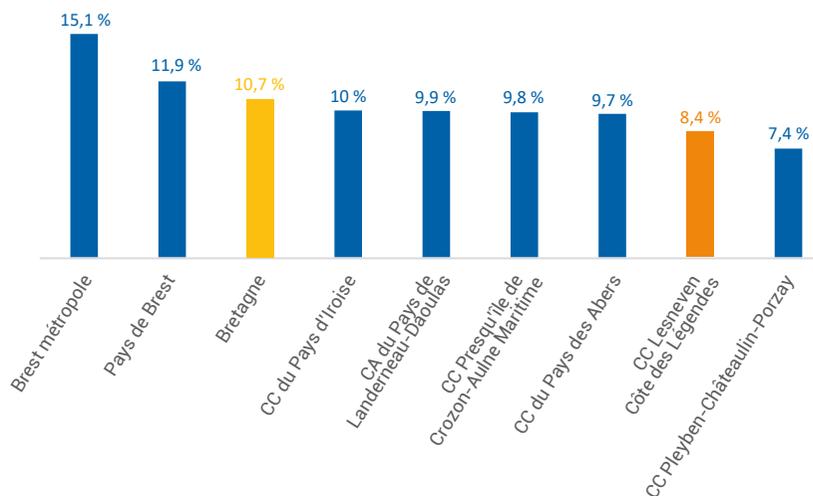


## Un taux de création d'entreprises en retrait du pays de Brest

Entre 2017 et 2021, la CLCL affiche un taux moyen de création d'entreprises de 8,5 % par an. Ce taux positionne le territoire en retrait de l'ensemble des EPCI du pays de Brest, et est inférieur à la moyenne bretonne (10,7 %).

Pour autant, ce taux est sensiblement comparable à la dynamique observée dans la CC du Pays des Abers ou de Pleyben-Châteaulin-Porzay. Ce taux était établi à hauteur de 10,1 % sur la période 2012-2016 au sein de la CLCL.

Taux moyen de création d'entreprises entre 2017 et 2021 dans la CLCL (comparé aux autres EPCI du pays de Brest)



Sources : REE - Sirene - traitement ADEUPa

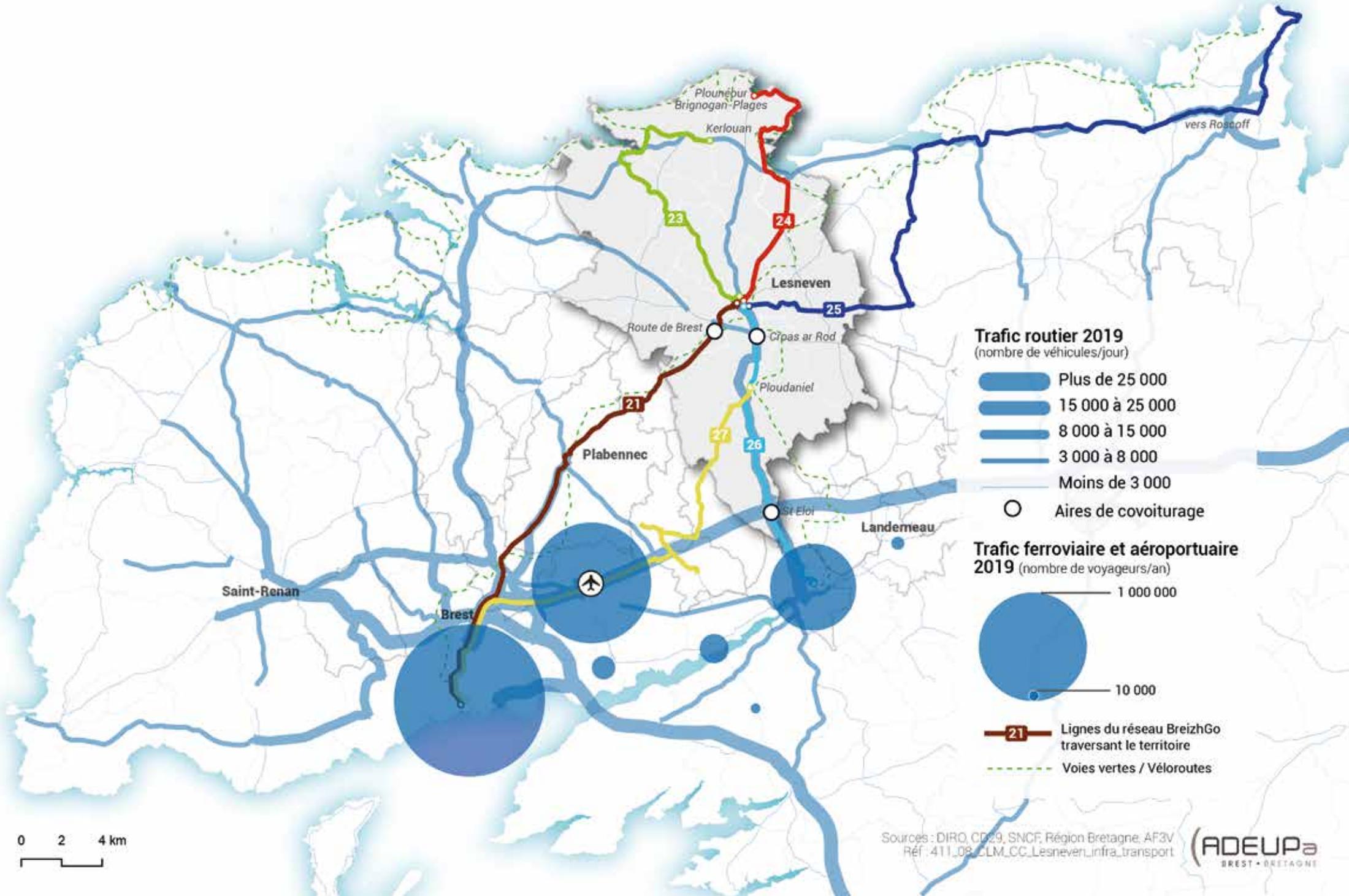
## Des emplois portés par des acteurs de l'agroalimentaire et du secteur public

Au sein de la CLCL, l'agroalimentaire occupe une place prégnante dans l'écosystème. À ce titre, le premier employeur du territoire, le groupe Even (Ploudaniel), emploie plus de 1 300 salarié·e·s dans l'ensemble de ses 6 établissements locaux. Né en 1930 à Ploudaniel, ce groupe coopératif emploie aujourd'hui plus de 6 000 salarié·e·s sur l'ensemble de ses sites et compte 1 140 agriculteur·rice·s adhérents. Avec 100 filiales et des clients répartis dans 110 pays, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2021, et a réalisé de nouveaux investissements.

Avec 500 emplois environ, le deuxième employeur du territoire est le centre hospitalier de Lesneven. Avec des effectifs en croissance, il conforte sa place au sein du territoire. Il est articulé autour de 5 pôles : 3 résidences d'hébergement permanent, un hébergement d'accueil temporaire et un service de médecine. D'autres acteurs publics sont recensés parmi les principaux employeurs locaux, tels que le groupe scolaire Saint-François, la commune de Lesneven et l'intercommunalité.

Les acteurs du service à la personne et de l'aide à domicile emploient également un grand nombre de salarié·e·s. Assaut propreté service comptabilise près de 170 emplois, quand l'ADMR Lesneven-Océane et l'association des Genêts d'Or (médico-social) pèsent 150 salariés chacune.

# Accessibilité de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



# Une intercommunalité connectée à son environnement local

## Des services et infrastructures de transport diversifiés

La communauté Lesneven Côte des Légendes est caractérisée par une offre et des équipements de transport relativement nombreux sur son périmètre ou son environnement proche. Par sa proximité avec de grands axes routiers, de grandes infrastructures, à l'instar de l'aéroport de Guipavas ou des gares TGV, la CLCL bénéficie d'une position qui peut être qualifiée de stratégique pour l'accueil d'entreprises et de professionnels souhaitant bénéficier d'une bonne accessibilité ainsi que d'une offre de mobilité diversifiée.

C'est notamment le cas du réseau routier départemental et de la RN12, qui traverse le sud de l'intercommunalité. Cette 2 x 2 voies permet des déplacements rapides vers l'est ou l'ouest de la Bretagne, et de rejoindre les principales agglomérations bretonnes. Des travaux d'aménagement routier entre la route nationale et les voies qui desservent l'intercommunalité ont eu lieu au cours du premier semestre 2022 sur la RD770, qui relie Landerneau à Lesneven. En empruntant l'échangeur de Saint-Éloi, l'entrée au sein de la communauté de communes est simplifiée et plus sécurisée. L'axe a en effet fait l'objet de travaux visant à élargir les deux voies, pour fluidifier le trafic et séparer les flux de véhicules empruntant des directions différentes (Morlaix, Lesneven ou Brest). Ces aménagements viennent renforcer la qualité et la desserte routière.

La CLCL n'est aujourd'hui plus desservie par une offre de transport ferroviaire. Pour autant, dans le cadre de l'offre BreizhGo, plusieurs lignes de cars traversent l'intercommunalité et permettent de desservir certaines communes du pays de Lesneven, ou de se rendre à destination d'autres communes bénéficiant d'une offre ferroviaire (Brest, Landerneau...). Proposée par la région Bretagne, qui finance et organise les transports hors agglomération, 5 lignes principales sont ainsi identifiées :

- Lesneven - Brest,
- Kerlouan - Lesneven - Brest,
- Plounéour-Brigognan-Plages - Lesneven - Brest,
- Roscoff - Lesneven - Brest,
- Landerneau - Lesneven - Brest
- Ploudaniel - Brest.

Cette offre est par ailleurs complétée l'été par des navettes estivales qui rallient les plages de l'intercommunalité pendant les mois de juillet et août. Sont ainsi accessibles les communes de Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages, Plouider et Goulven, en passant par Kernouës et Saint-Frégant.

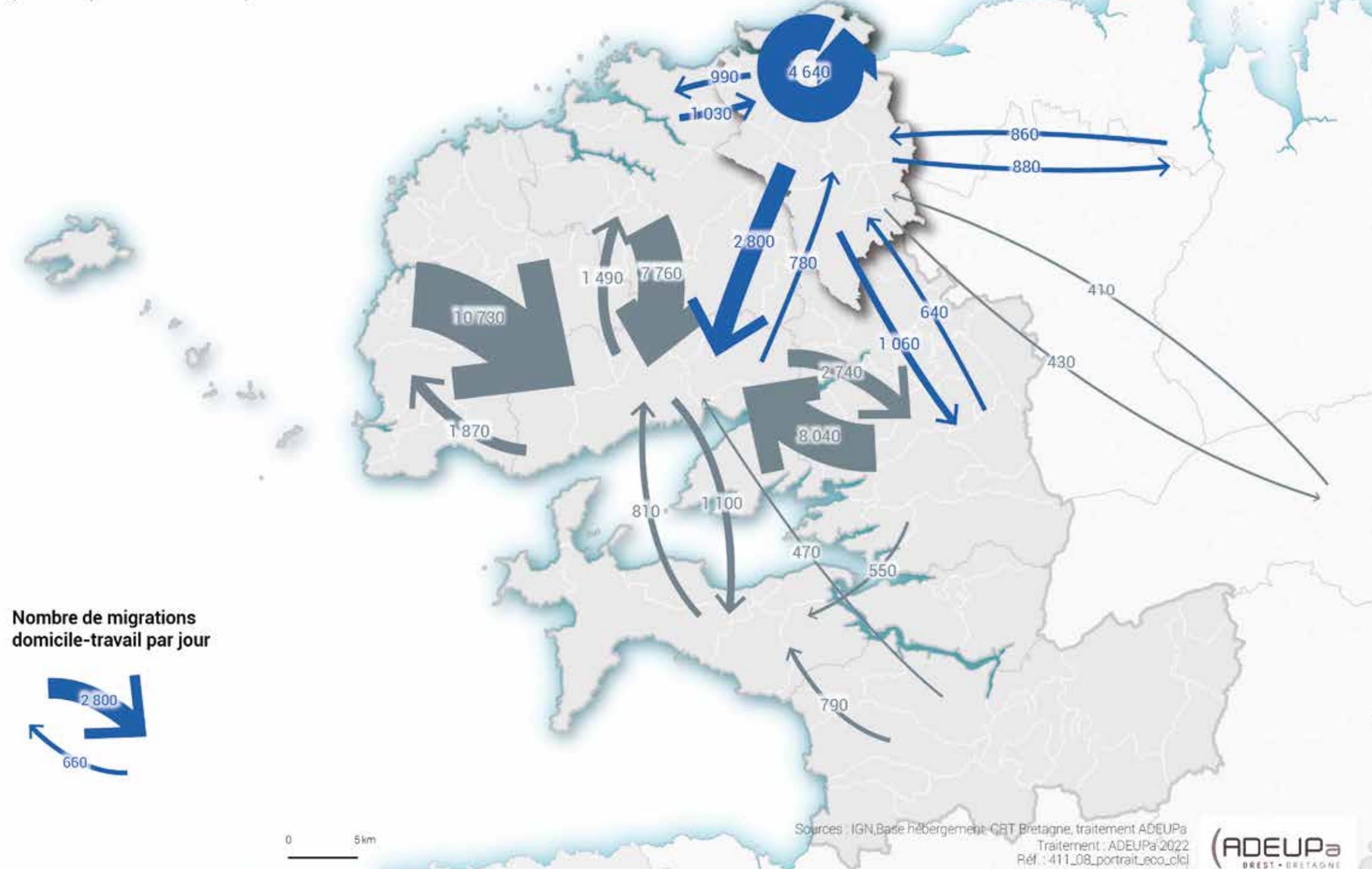
S'agissant des mobilités actives, le territoire a engagé une démarche pour développer la pratique du vélo avec la mise en œuvre d'un schéma directeur vélo depuis mai 2020, et abordera les enjeux des infrastructures, des stationnements et services associés.

La CLCL est également maillée par la véloroute de la Côte des Légendes. Cette véloroute est constituée en majeure partie d'un tracé reliant Goulven au Drennec, qui continue sur la partie des Abers entre Le Drennec et Plabennec. De Lesneven à Plabennec, elle s'appuie dans son ensemble sur le tracé de l'ancienne voie ferrée départementale de l'axe Goulven-Plabennec, plus connue sous le nom de « train patates », et qui rejoignait la voie de l'Aber Wrac'h puis se dirigeait vers Brest.

Dans le même temps, des démarches sont engagées par l'intercommunalité pour réduire l'usage de la voiture individuelle. C'est le cas notamment de l'adhésion de la collectivité à l'association Éhop, pour développer le nombre de covoitureurs sur le territoire. À ce titre, 3 aires de covoiturage sont aujourd'hui identifiées, à Ploudaniel (2 aires) et Le Folgoët.

# Migrations domicile-travail des actifs de la CLCL

(flux supérieurs à 200)



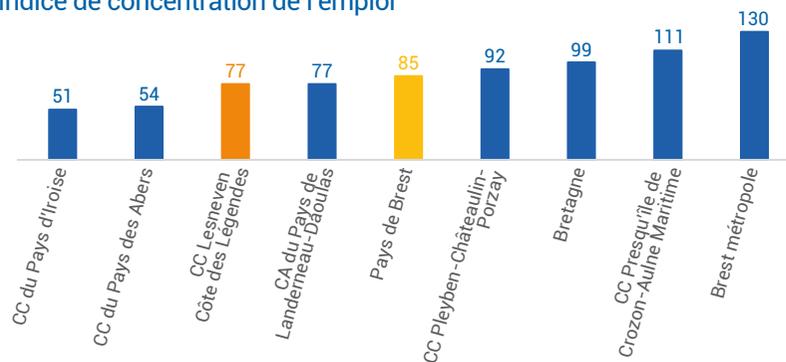
# Déplacements domicile-travail : entre échanges professionnels et fonction de pôle d'emploi

## Un écosystème faisant office de pôle d'emploi

L'écosystème du pays de Brest laisse apparaître des disparités fortes entre les différentes intercommunalités qui le compose, entre des territoires occupant une forte fonction de pôle d'emploi, quand d'autres peuvent être mis en avant pour leur fonction principalement résidentielle. À ce titre, le principal pôle d'emploi est celui de Brest métropole qui, avec 130 emplois pour 100 actifs, rayonne bien au-delà de ses limites intercommunales. C'est, avec la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, le seul EPCI du pays de Brest à occuper cette fonction de pôle d'emploi, lié, entre autres, à la présence d'activités militaires.

L'écosystème du pays de Lesneven Côte des Légendes accueille 8 469 emplois et 12 101 actifs au lieu de résidence. Ce rapport fait état de 77 emplois pour 100 actifs<sup>7</sup>. En ce sens, le territoire de Lesneven apparaît au premier abord comme occupant une fonction résidentielle. Pour autant, la concentration d'emplois sur les communes de Lesneven et Ploudaniel, ou encore la présence d'employeurs et de fonctions participant au rayonnement du territoire qui ne sont pas uniquement résidentielles, positionnent la CLCL comme un pôle d'emploi intermédiaire. Cet indice souligne néanmoins la nécessité des relations entre l'intercommunalité et les EPCI voisins pour permettre l'insertion professionnelle de l'ensemble de la population active.

### Indice de concentration de l'emploi



Sources : Insee RP 2019 - traitement ADEUPa

<sup>7</sup> Ratio de comparaison entre le nombre d'emplois au lieu de travail et la population active en emploi

## Des liens nombreux avec les intercommunalités voisines

42,3 % des actifs occupés vivent et travaillent dans la CLCL. Cette part est en léger recul comparativement à 2013 (45 %). Elle est en recul de 5 points comparativement à 2008, où près d'une personne sur deux vivait et travaillait au sein de l'intercommunalité. Ce recul s'explique par une montée en puissance des flux à destination d'EPCI voisins, notamment vers le Pays des Abers et le Pays de Landerneau-Daoulas. À l'inverse, les flux à destination de Brest métropole restent stables. Cette évolution est liée en partie à la présence d'employeurs d'envergure, à l'instar du groupe Even, du centre hospitalier, des associations de service à la personne ou des établissements scolaires et de formation.

Brest métropole est la première destination des actifs occupés sortants pour se rendre sur leur lieu de travail, avec 2 800 navettes quotidiennes. Les autres flux sortants du territoire se font en majorité à destination de la CC du pays des Abers et de la CA du Pays de Landerneau-Daoulas, avec respectivement 988 et 1 061 déplacements quotidiens. En dehors du pays de Brest, c'est vers le Pays de Morlaix que se font la majorité des déplacements sortants, avec 880 déplacements quotidiens.

Parmi les personnes qui se rendent au sein de la CLCL pour venir travailler, la majorité des actifs occupés est originaire du Pays des Abers (1 026 navettes), du Pays de Morlaix (860), de Brest métropole (776) ou du Pays de Landerneau-Daoulas (644).

## La voiture, toujours le choix de mobilité privilégié de la population active

89,3 % des actifs résidents de la CLCL utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette part est supérieure à la moyenne des EPCI du pays de Brest (84,5%). Cette part importante de l'utilisation de la voiture questionne sur les alternatives à la voiture individuelle disponibles. Pour le cas de la CLCL, 2 % des actifs se déplacent en transport en commun. Cette proportion atteint 7,5 % en pays de Brest, et s'explique par une offre en transport public particulièrement développée au sein de la métropole et du Pays de Landerneau-Daoulas.

# Attractivité économique



Source : Insee RP 2019 - Traitement ADEUPa  
Réalisation : ADEUPa  
Réf. : 411\_08\_20221117\_Ll\_AttractEco

# Foncier économique : entre forte demande et disponibilités peu nombreuses

## QU'EST-CE QUE LE FONCIER ÉCONOMIQUE AMÉNAGÉ ?

Selon l'Observatoire du foncier économique de l'Adeupa, le foncier économique aménagé correspond aux terrains « neufs » équipés, raccordés aux réseaux et voiries. Le prix de vente est conditionné principalement par le coût d'acquisition du foncier brut, auquel il faut ajouter les frais d'études, d'aménagement, de promotion, de commercialisation, etc.

Dans le pays de Brest, le volume des transactions foncières pour l'accueil d'activités économiques tend à reculer sur la période 2014-2018<sup>8</sup>. Alors que plusieurs raisons peuvent expliquer ce ralentissement (sobriété foncière, difficultés de mise en œuvre opérationnelles...), des tensions naissent de la difficile adéquation entre offre foncière disponible et demandes nombreuses. Les divisions parcellaires de plus en plus courantes dans les zones d'activité s'opposent également à la demande prégnante de surfaces de grande taille, notamment pour l'installation d'entreprises relevant des secteurs industriels ou de logistique-transport, à la forte empreinte foncière.

En moyenne annuelle entre 2014 et 2018, 16,4 ha de foncier économique aménagé ont été commercialisés dans le pays de Brest, dont 1,3 ha dans le territoire de Lesneven Côte des Légendes. L'analyse réalisée entre 2009 et 2013 faisait état d'un nombre important de programmes d'aménagement, principalement sur la zone de Mescoden à Ploudaniel. Par ailleurs, il peut être constaté une accélération de la commercialisation sur les ZAE de Sant-Alar et Kerno Parcou depuis la crise Covid.

En octobre 2021, 47,8 ha de foncier économique était disponible dans le pays de Brest. En un an, le stock de foncier économique commercialisable est en net recul de 33 %, soit 23 ha, du fait de nombreuses ventes ou réservations et d'une offre nouvelle qui se fait rare. Sur le territoire de la CLCL, la surface disponible

immédiatement en octobre 2021 s'élevait à 2,4 ha, soit 5 % du foncier disponible dans le pays de Brest, et en recul de 62,5 % (6,4 ha en octobre 2020). Il est en septembre 2022 de 0,56 ha. Les disponibilités de foncier économique aménagé disponibles sont localisées dans deux communes : Ploudaniel et Lesneven.

Plus globalement, c'est au sein de Brest métropole que l'on retrouve la part la plus importante de foncier économique disponible, avec 26 ha mobilisables, soit 54 % de l'ensemble du foncier disponible dans le pays de Brest. Vient ensuite la CCPCP avec 9,8 ha, puis la CAPLD avec 7 ha disponibles. À l'inverse, c'est au sein de la CCPI, la CCPCAM (0,8 et 0,6 ha) et la CLCL, que l'on retrouve les plus petites surfaces disponibles avec 0,56 ha.

## Le renouvellement urbain, une alternative à la consommation foncière

Face aux tensions constatées sur le marché du foncier économique, à la mise en place de la trajectoire « zéro artificialisation nette », et aux dynamiques de sobriété foncière, le renouvellement urbain constitue une stratégie pertinente. Le renouvellement urbain consiste en une acquisition de terrains déjà urbanisés. Ceux-ci font ensuite l'objet d'un réaménagement des ressources bâties et foncières. Le renouvellement urbain vient prendre place dans des ensembles peu denses, dans des divisions parcellaires, ou donner lieu à une démolition suivie d'une reconstruction. Dans le cadre de la CLCL, ces actions portent sur un effort de remobilisation de parcelles non bâties en zone d'activité, comme cela a peut être le cas dans la zone de Mescoden à Ploudaniel.

<sup>8</sup> Source : Observatoire, Le marché du foncier économique, ADEUPa



LA FABRIK  
café - cantine - coworking

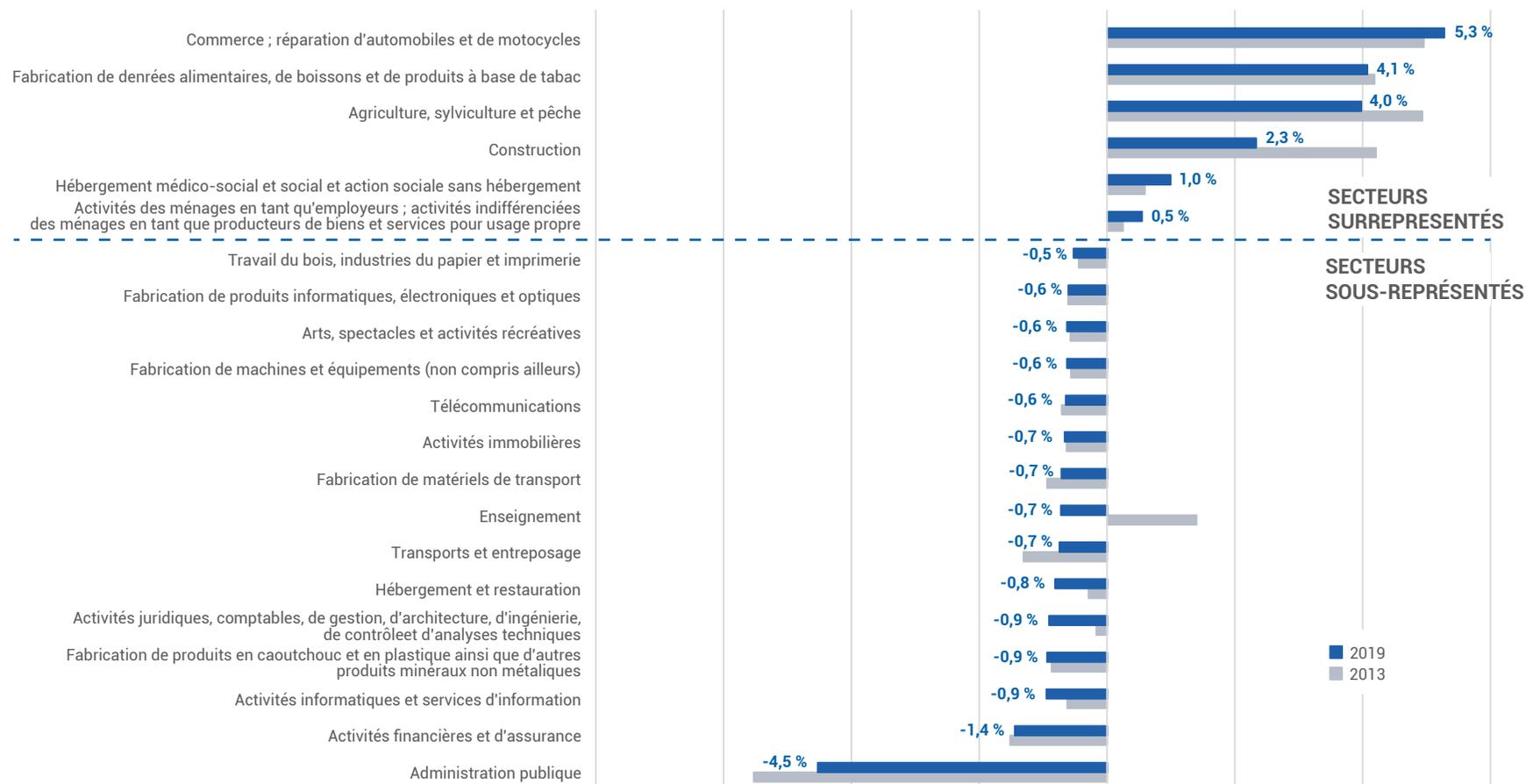
Restoration Coworking Bar



PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

## 02 | SECTEURS ET FILIÈRES D'ACTIVITÉS

## Spécificités économiques de la communauté de Lesneven Côte des Légendes par rapport à la moyenne régionale



Source : Insee, RP 2019 et 2013 - Traitement Adeupa

### CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

Le graphique représente la différence entre la part de l'emploi d'un secteur économique de la CLCL, et la part du même secteur par rapport à la moyenne régionale. Cette représentation souligne les spécificités économiques d'un territoire comparativement à un autre. Les barres partant vers la droite indiquent les secteurs surreprésentés par rapport à la moyenne régionale et ceux partant vers la gauche sont sous-représentés par rapport à la moyenne bretonne.

# Des spécificités économiques historiquement marquées

L'analyse des spécificités économiques de la CLCL permet de mettre en avant les spécialisations de l'appareil productif local. L'analyse présente les caractéristiques de l'intercommunalité au regard de la structure de l'économie régionale. Les secteurs historiquement bien représentés sont, selon les derniers indicateurs disponibles, ceux qui comptent encore aujourd'hui dans l'économie locale.

## Des filières et secteurs surreprésentés

**Le commerce** constitue le secteur le mieux représenté par rapport à la moyenne régionale. La CLCL est historiquement identifiée comme une intercommunalité bien dotée en commerces ; elle est représentative du modèle économique traditionnel des centralités, en concentrant une offre commerciale et d'équipements, et dont l'offre permet de répondre à la demande locale. Néanmoins, cette caractéristique tend à être relativisée au regard de l'importance des commerces de périphérie. 121 établissements commerciaux et de services commerciaux étaient identifiés en 2020. Des perspectives favorables aux activités commerciales sont observées, comme l'inscription du pôle urbain Lesneven-Le Folgoët dans le programme « Petites villes de demain », qui participe à la redynamisation des centralités, notamment sur les questions commerciales, de la mise en place d'un Pass Commerce Artisanat et Numérique, ou encore des initiatives portées par Lesneven & Co (association des commerçants).

**L'agroalimentaire** est caractérisée par la présence historique de gros employeurs du secteur qui lui permettent d'être identifié comme le deuxième secteur le plus représenté par rapport à la moyenne régionale. Entre 2013 et 2019, son poids apparaît relativement stable. La bonne dynamique et la bonne santé du groupe Even, premier employeur du territoire, expliquent le maintien de ce secteur, comparativement à d'autres EPCI bretons où les difficultés de groupes industriels de l'agroalimentaire ont pu impacter l'emploi.

**L'agriculture** est une spécificité économique historique. Si le poids de ce secteur d'activité tend à reculer, il reste néanmoins particulièrement représenté localement. La présence d'industriels de l'agroalimentaire et d'exploitations agricoles expliquent cette prépondérance dans l'appareil productif. Ce secteur compte 273 exploitations et 1 046 emplois sur le territoire.

**La construction** constitue le quatrième secteur le plus représenté par rapport à la moyenne régionale. Ce secteur est historiquement bien développé en nord Finistère, et particulièrement dans l'intercommunalité. Pour autant, son poids dans la structure de l'économie locale tend à se réduire et est marqué par un rapprochement de la moyenne régionale. Cette baisse est en partie liée à la crise économique de 2008, pour laquelle les activités de la construction avaient été largement touchées. Au regard des volumes d'emplois importants, ce secteur n'en reste pas moins l'un des plus importants de l'appareil productif local.

## Des filières et secteurs peu représentés

Inversement, plusieurs activités sont moins représentées dans l'intercommunalité comparativement à la moyenne régionale :

**L'administration publique** : la forte sous-représentation de ce secteur est à chercher du côté de l'absence de grands employeurs administratifs locaux : défense, administration publique, services administratifs déconcentrés... Pour autant, cette sous-représentation n'indique pas une absence totale de ces fonctions, puisque la communauté de communes compte parmi les principaux employeurs.

Plus globalement, d'autres secteurs d'activité sont sous-représentés par rapport à la moyenne régionale. Ces secteurs sont notamment caractérisés par une présence dans des agglomérations ou villes de taille plus importante que celles qui composent le territoire de la CLCL. C'est le cas pour les activités financières et d'assurances, les activités informatiques et services d'information ou les activités juridiques, comptables et de gestion.

# LES PAYSAGES AGRICOLES ET NATURELS DE LA CLCL



- Bâti
- Parcs et jardins
- Cultures
- Cultures légumières
- Prairies
- Végétation arborée (forêts, haies, vergers)
- Fourrés
- Lande
- Végétation dunaire
- Tourbières
- Roselières

0 5 km

Cartographie des grands types de végétation du Finistère  
Conservatoire Botanique national de Brest - 2018  
Registre Parasitaire Graphique - Agence de Services et de Paiement / IGN - 2020  
Modèle Numérique de Terrain au pas de 5 m  
Mégabio Bretagne et collectivités territoriales économes - 2018  
RD TOPOM, BD CARTEON - © IGN - 2020  
Tratt de c'hoar-hizoutter - © IGN - 2009  
Realizadur: Adeup Breizh - Bretagne - Septembre 2022

# Agriculture et agroalimentaire : filière socle de l'économie locale

## Une agriculture diversifiée

La CLCL se compose de plus de 13 400 ha agricoles, soit 66 % de sa surface totale, contre 57 % en moyenne dans le département. La carte représentant les paysages agricoles et naturels ci-contre montre l'importance de ce secteur en termes d'occupation de l'espace. Particularité forte de l'intercommunalité, le bassin légumier léonard commence dans la CLCL.

273 exploitations agricoles ont été recensées<sup>9</sup> soit 13 % des exploitations du pays de Brest. En moyenne, les exploitations agricoles de la CLCL sont de taille plus modeste, avec une surface de 55,6 ha contre 66,3 dans le département. Par ailleurs, il semblerait qu'elles soient également plus morcelées au regard de la distance à parcourir entre l'exploitation et la parcelle la plus éloignée. En proportion, les exploitations sont davantage positionnées dans les filières porcines et de production de légumes par rapport à la moyenne régionale. Les filières avicoles et laitières sont également représentées, contrairement aux exploitations de viandes bovines.

L'agriculture représente 1 046 emplois, dont 34 % de chef-fes d'exploitations et 66 % de personnel salarié, contre 61 % en moyenne dans le pays de Brest. Les activités de production légumière et d'élevage porcins sont en effet génératrices de besoins en main d'œuvre.



**1 046**  
emplois dans  
le secteur agricole  
dans la CLCL

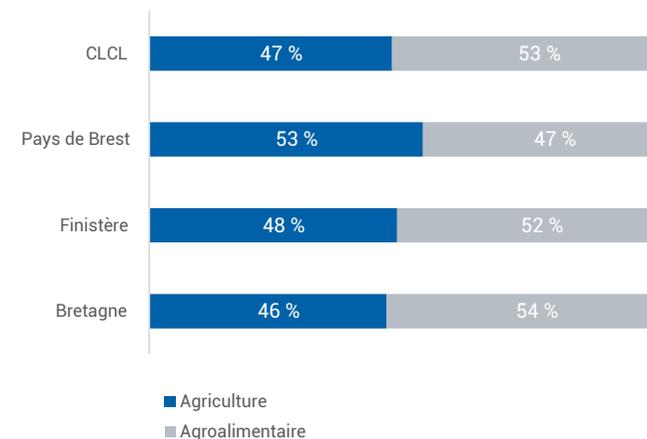


**273**  
exploitations  
agricoles sur le  
territoire de la CLCL



**66 %**  
part de la surface  
agricole totale  
de la CLCL

## La répartition de l'emploi agricole et agroalimentaire selon les territoires

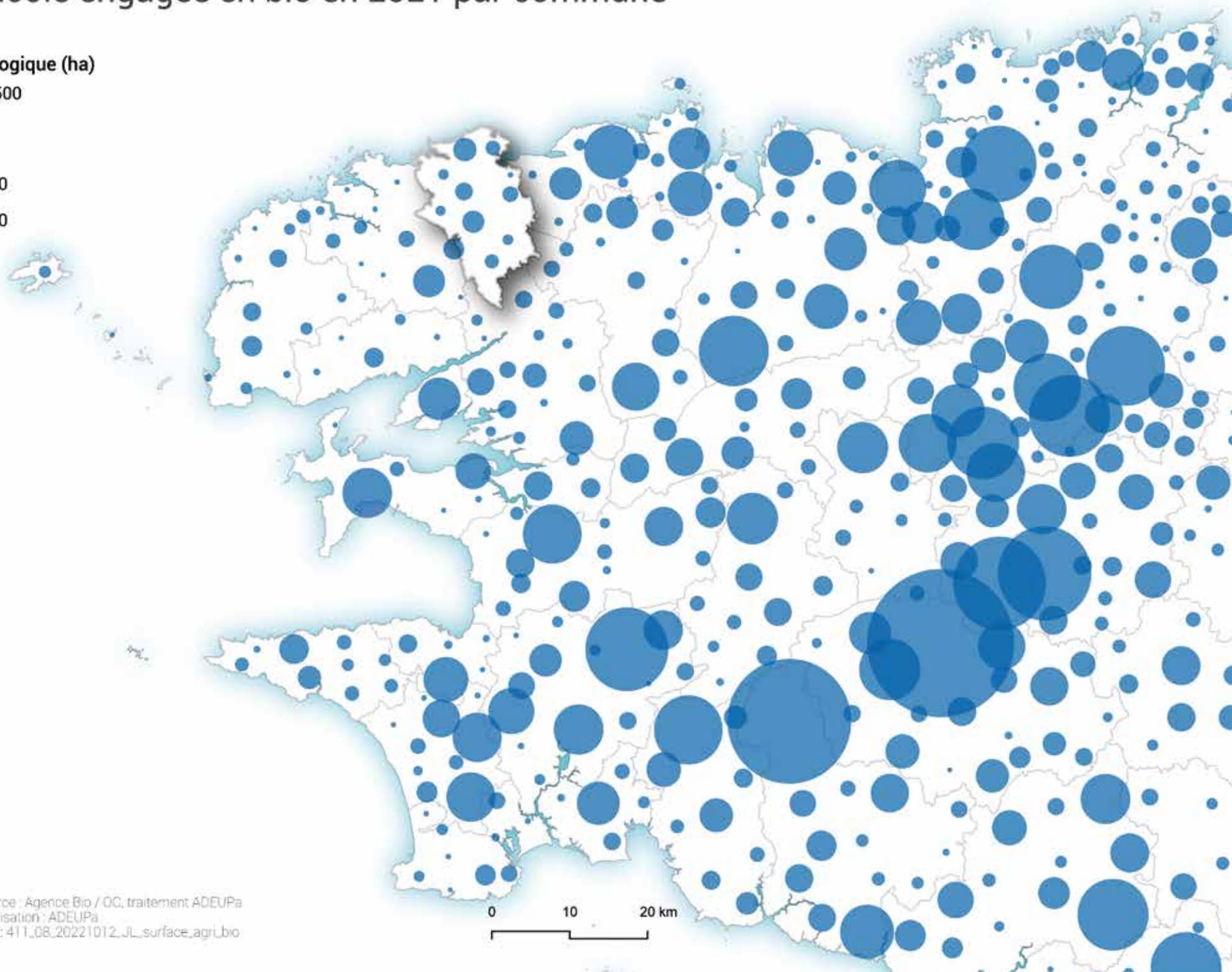
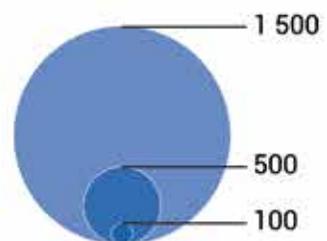


Source : MSA, Urssaf, traitement ADEUPa, 2018

<sup>9</sup> Source : DRAAF, 2018

# Surface agricole engagée en bio en 2021 par commune

Surface agricole biologique (ha)



## Une agriculture engagée dans les transitions ?

En 2021, 95 exploitations représentant près de 1 050 ha agricoles sont soit engagées dans un processus de conversion soit ont obtenu le label bio AB. Ce volume représente 8 % environ de la surface agricole de la CLCL, un taux légèrement supérieur à la moyenne du pays de Brest (7 %). Entre 2010 et 2021, les surfaces labellisées bios ont été multipliées par 2,5 dans l'intercommunalité, une évolution similaire à ce qui peut être constaté dans le pays de Brest.

46 % des surfaces agricoles biologiques de la CLCL sont dédiées aux cultures fourragères, à destination de l'alimentation animale. Si elles représentent le premier poste, cette proportion est bien inférieure à la moyenne du pays de Brest (74 %). Les grandes cultures, également à destination de la nutrition animale, représentent 29 % de la surface « bio » de la CLCL, une part cette fois supérieure à la moyenne du pays de Brest. Autre caractéristique de la filière « bio » de la Côte des Légendes, la culture de légumes frais se détache avec 24 % du total contre 6 % dans le pays de Brest.

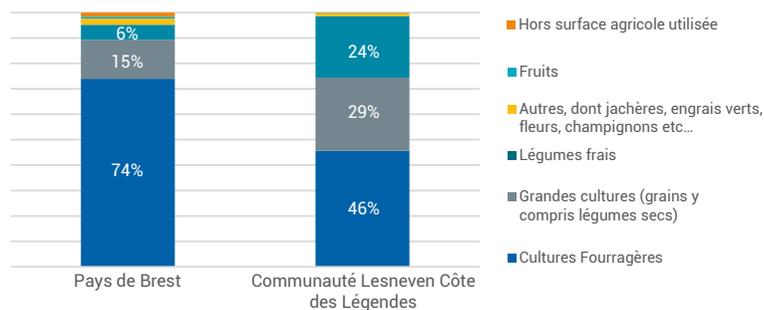


1 495  
emplois estimés dans le secteur agroalimentaire dans la CLCL



95  
le nombre d'exploitations engagées en bio dans la CLCL

## Répartition de la surface agricole bio par type de culture en 2021



Source : Agence Bio, traitement ADEUPa

## Une industrie alimentaire dynamique

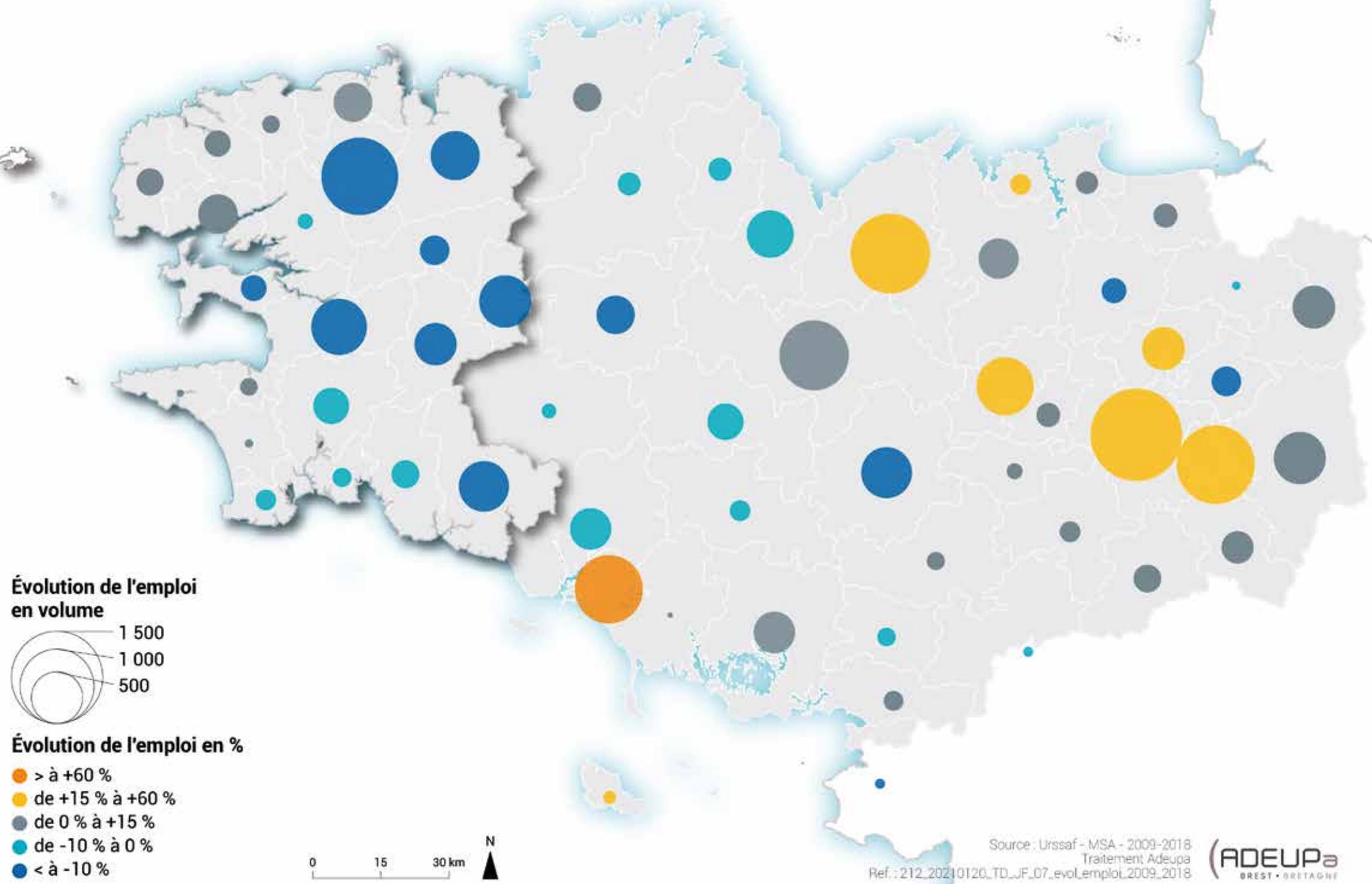
Près de 1 500 emplois ont pu être recensés dans le secteur de l'agroalimentaire. Ce volume représente 53 % du total de la filière agricole et agroalimentaire de l'intercommunalité, contre 47 % en moyenne dans le pays de Brest. La filière laitière représente l'essentiel de ces emplois avec comme étendard la coopérative Even, 1<sup>er</sup> employeur tous secteurs économiques confondus du territoire. Au niveau national, la coopérative rassemble 6 180 emplois et 1 140 adhérents générant, en 2021, 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Les investissements récents du groupe montrent son dynamisme avec notamment la modernisation des équipements du site de Laïta, filiale du groupe. Par ailleurs, leur stratégie de pointe, notamment sur la nutrition clinique, est source d'innovation pour ce groupe en mouvement depuis plus de 80 ans.

D'autres acteurs de la filière, plus récents et positionnés sur un marché plus localisé, peuvent être également cités. À l'instar du Groin de Folie, activité positionnée sur la filière porcine qui a démarré avec l'élevage en 2012 à Ploudaniel, pour qui la volonté de se rapprocher du consommateur a rapidement émergé. Si une majeure partie de la production est vendue à la coopérative Eureden en Label rouge, le reste est vendu en direct, parmi d'autres produits locaux (primeurs, poulets, viande de bœuf...). La demande vers des produits transformés a également été identifiée, c'est ainsi que la reprise d'une boucherie-traiteur a pu voir le jour. Un second point de vente s'est alors matérialisé dans la boucherie-charcuterie anciennement Potiron, en centralité de Lesneven. Le principe de l'entreprise est de produire, transformer et commercialiser uniquement les produits de proximité.

Établissement ou groupe	Secteur agri-agro	Commune	Salarié-es
Coopérative Even	Lait	Ploudaniel	1 373
Cozigou	Commerce de gros boissons	Ploudaniel	66
Fimagri	Machines agricoles	Ploudaniel	56

Source : Observatoire économique et social des filières agricoles et agroalimentaire en Bretagne, 2018 - ADEUPa

# Évolution de l'emploi agri-agro par intercommunalité bretonne entre 2009 et 2018

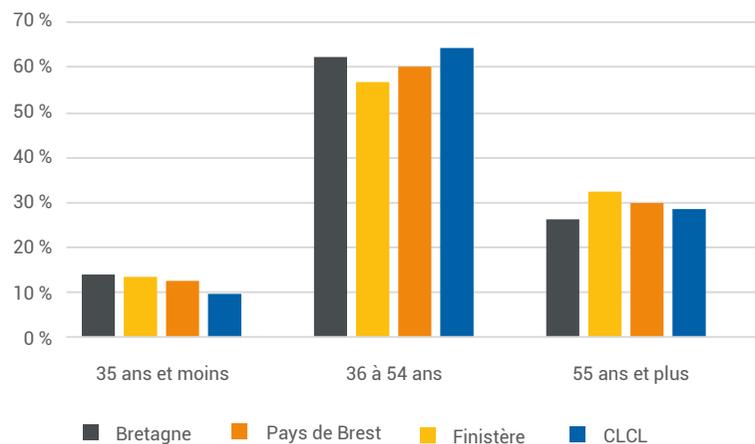


## 2 200 emplois dans la filière agri-agro

Au total, dans l'ensemble de la filière agri-agro, 2 233 emplois ont été estimés<sup>10</sup>. En 10 ans, ce volume a augmenté de 3 % représentant près de 60 emplois supplémentaires, contrairement à la moyenne départementale où l'évolution est négative (-7 %). La partie industrielle de la filière porte l'essentiel de cette dynamique.

L'amont de la filière se situe dans un autre contexte. Comme il est possible de l'observer par ailleurs, le nombre d'emplois recule particulièrement dans le domaine de la culture et de l'élevage. Pour être plus précis, si le nombre d'emplois salariés est resté stable ces 10 dernières années dans l'agriculture, le nombre de responsables d'exploitations est en recul (-66 entre 2009 et 2018). L'élevage est davantage concerné par cette baisse d'effectif. Par ailleurs, les responsables de plus de 55 ans représentaient en 2017 une centaine de personnes susceptibles de partir à la retraite dans les 5 à 10 ans (cf. graphique ci-contre).

### Âge des exploitant·es agricoles selon les territoires



Source : DRAAF, 2017

<sup>10</sup> Nous avons pris en compte les emplois agricoles mais aussi les emplois situés dans l'industrie alimentaire ainsi que le commerce de gros alimentaire. Le machinisme agricole et les équipements agroalimentaires ont pu être intégrés quand ils étaient identifiables avec le code activité principale de l'entreprise (APE). Les éléments transmis par la MSA et l'Urssaf ont été combinés afin de réaliser cette estimation d'emplois dans la filière.

## Quels enjeux pour une filière socle de l'économie locale ?

### Agriculture

- Préservation et organisation spatiale du foncier agricole à optimiser/rationaliser
- Renouvellement des générations, attractivité des métiers
- Opportunité pour les producteurs locaux liée à une demande de produits de proximité ?
- Répondre à un marché de plus en plus segmenté : bio, « sans » lactose, OGM
- Favoriser le développement des produits fermiers (première étape de transformation sur l'exploitation) afin d'augmenter la valeur ajoutée

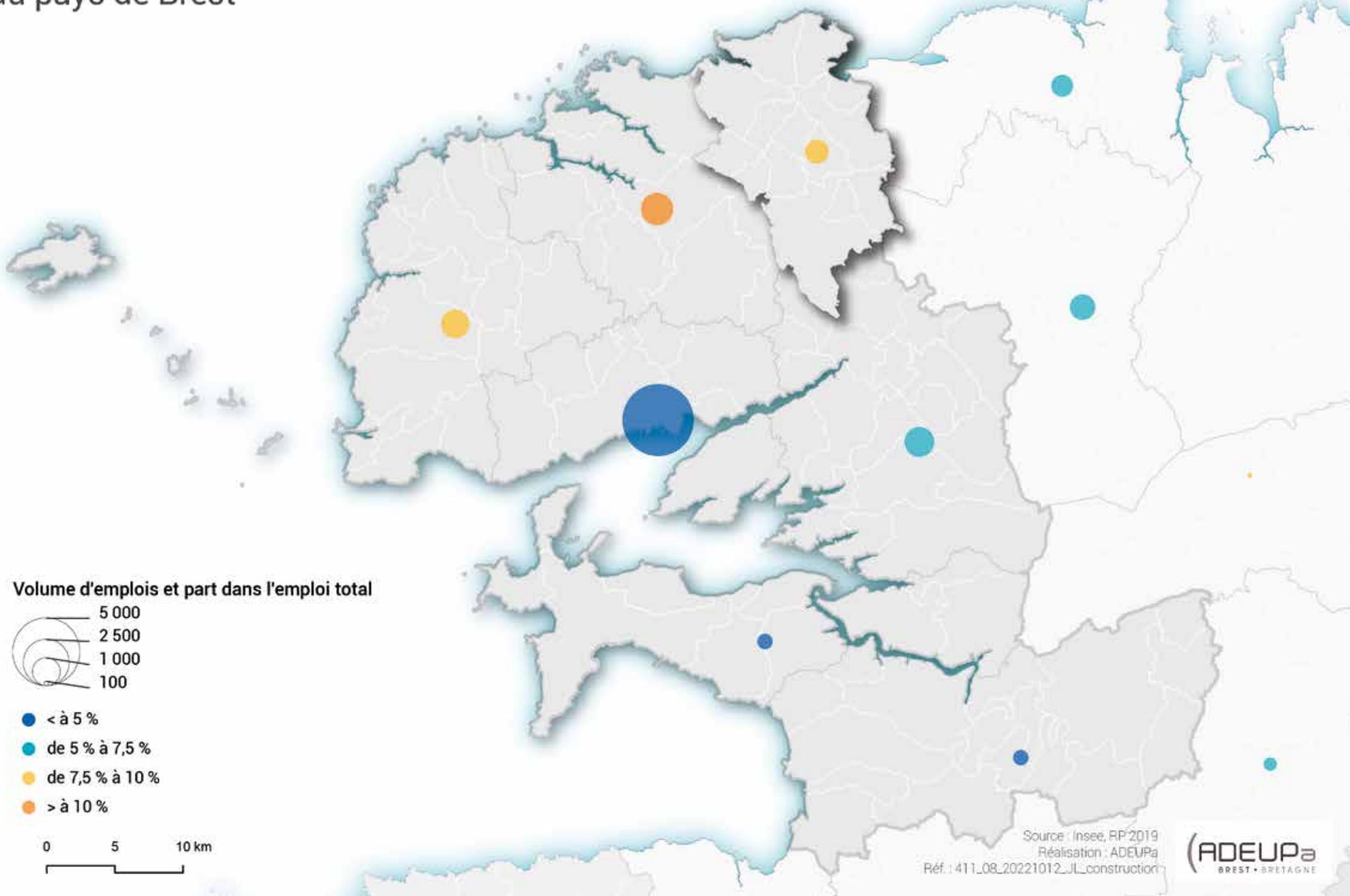
### Agroalimentaire

- Difficultés liées à la hausse du coût des matières premières
- Nouvelles attentes des consommateurs
- Attractivité des métiers industriels et difficultés de recrutement
- Sécurité alimentaire



2 233  
emplois dans le secteur agricole et agroalimentaire dans la CLCL

# Poids du secteur de la construction dans les intercommunalités du pays de Brest



# La construction, un secteur clé du tissu économique

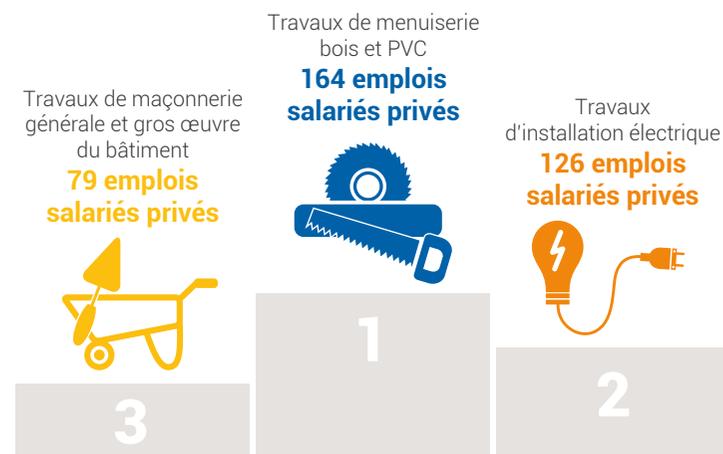
## 750 emplois salariés dans la CLCL

Le secteur de la construction est particulièrement prégnant dans l'écosystème de la CLCL. Avec pas moins de 752 emplois salariés privés en 2021<sup>11</sup>, il pèse pour 8,9 % de l'emploi total, quand la moyenne finistérienne est de 6,1 % et de 6,8 % pour la Bretagne. La filière construction est particulièrement bien développée historiquement dans le nord du pays de Brest. Pour autant, son poids au sein de l'intercommunalité tend à diminuer, puisque pas moins de 883 emplois étaient recensés en 2008. Depuis la crise économique de 2008 un recul global de ce secteur est constaté. Ainsi, le poids de la construction dans l'emploi total pesait à hauteur de 10,5 % en 2008, marquant un retrait de 1,6 points par rapport à 2019.

La CLCL est historiquement marquée par la prépondérance de certains métiers du bâtiment sur son territoire. C'est notamment le cas des travaux de menuiserie bois et PVC (164 salariés), des travaux d'installation électrique (126), ou encore des travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment (79). Cette surreprésentation locale est à rapprocher de la présence d'importants employeurs locaux spécialisés dans ces fonctions du bâtiment.

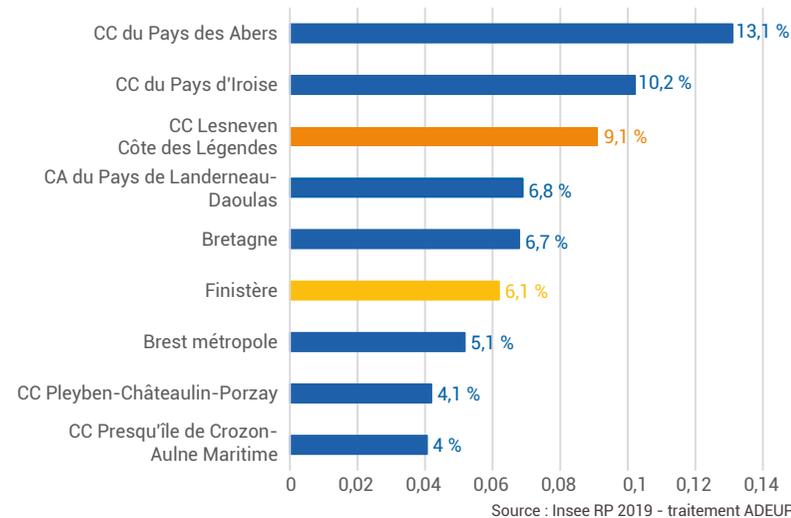
Les entreprises présentes dans le territoire son également nombreuses. 319 unités sont recensées, dont 49 sont des unités non-employeuses et de petites unités artisanales. 39 entreprises du secteur emploient dix salariés ou plus. Les deux employeurs majeurs du secteur sont Axel Fermetures et Inéo Atlantique, tous deux implantés à Ploudaniel. Soprema Entreprises, Raoul Corre SAS, SARL Kervran, Le Mestre Frères, M.C.P. 2 ou encore 2YJ-ETA des Abers peuvent également être cités parmi les principaux employeurs.

<sup>11</sup> Source : ACOSS, 2021



Source : ACOSS, 2021

## Part de la construction dans l'emploi total en 2019





## Un secteur aux perspectives nombreuses et engageantes...

Les activités de la construction sont, de manière générale, pérennes et porteuses d'emplois. Si le secteur a fait preuve de résilience au cours de la crise sanitaire, car moins concerné par les restrictions d'activités, de nombreuses perspectives sont aujourd'hui identifiées pour permettre son développement. L'une des principales perspectives du secteur est celle liée à la rénovation. La rénovation énergétique, poussée par la législation en vigueur, vient empêcher la location des logements identifiés comme passoires énergétiques. Cette obligation viendra contraindre les propriétaires-loueurs à réaliser des travaux, qui seront soutenus par diverses aides à la rénovation (Ma Prime Rénov'), offrant de larges perspectives pour les carnets de commandes des professionnels. À cela peut s'ajouter la nouvelle réglementation environnementale RE2020, visant à produire des logements neufs dans le cadre d'une réglementation environnementale plus exigeante et ambitieuse pour la filière construction (choix des matériaux, innovation...).

D'autre part, la réhabilitation de centre-ville, la densification ou la diminution de la taille des ménages, sont d'autres arguments qui viennent augmenter le besoin en logements ou leur réhabilitation.

Les confinements liés à la crise sanitaire ont également eu un effet sur les besoins en logements neufs, avec la volonté pour certains ménages de quitter la ville pour s'installer dans de plus petites communes, où il était possible d'allier maison individuelle et jardin. Enfin, le vieillissement de la population va également nécessiter des besoins en travaux pour l'adaptation du bâti aux problématiques des séniors.

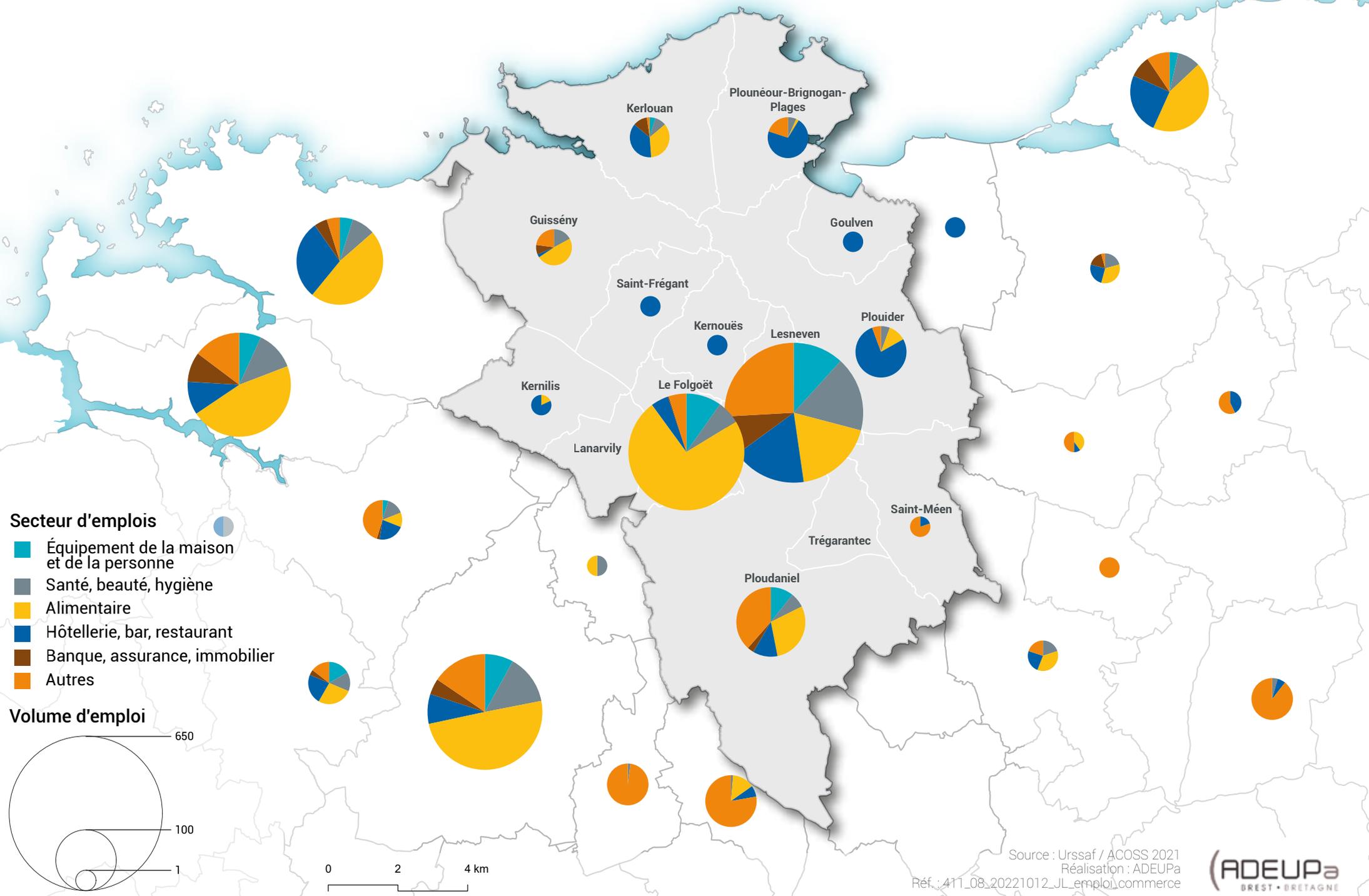
## ... mais secoué par un contexte conjoncturel chargé

Si de belles opportunités s'offrent au secteur de la construction, il n'en reste pas moins que le contexte économique actuel est perturbé. Une première difficulté est celle des recrutements. À l'instar de l'ensemble des autres activités, le secteur de la construction fait face à une pénurie de main d'œuvre à la fois en nombre, mais également en compétences. Le secteur est identifié, comme celui de l'hôtellerie restauration, par un manque d'attractivité : conditions de travail difficiles, rémunération... Ces difficultés sont accentuées par un chômage particulièrement bas actuellement.

Les entreprises font également face depuis 2021 à la difficulté de trouver des matériaux en quantité et à des prix abordables. La hausse des coûts des matériaux, accélérée par le contexte géopolitique depuis début 2022, vient peser sur la trésorerie des entreprises du secteur. De la même manière, la flambée des coûts de l'énergie vient alourdir la facture de ces entreprises.

Dans le même temps, la volonté d'endiguer l'inflation de la part des institutions vient peser sur les taux d'intérêts, impactant les emprunts immobiliers. Les taux d'emprunts augmentant, il va devenir difficile pour une partie des ménages de réaliser leurs projets immobiliers dans les mois à venir. De fait, les investissements dans le secteur et la demande envers les entreprises du bâtiment pourraient connaître un ralentissement.

# Nombre d'emplois salariés dans le commerce en 2021 dans les communes de la CLCL



# Commerce : un secteur dynamique et créateur d'emplois

## Un secteur dynamique à l'échelle intercommunale

Lesneven et son environnement proche sont historiquement connus pour leur vocation commerciale. La présence d'un secteur commercial dynamique est, pour un territoire, source d'emplois proportionnellement moins délocalisables, tant que la demande existe. Les emplois du secteur regroupent ceux des services commerciaux et du commerce de détail, du commerce automobile, mais aussi de la prestation de services comme la banque ou la restauration.

En 2021, 1 245 emplois salariés dans le commerce et les services commerciaux étaient recensés au sein de la CLCL. Plus précisément, ces emplois sont au nombre de 825 dans le commerce et de 420 dans les services commerciaux. Comme à l'échelle nationale et locale, le commerce et les services commerciaux sont créateurs d'emplois, avec une croissance de 8,6 % entre 2011 et 2021. Cette augmentation positionne la CLCL comme le quatrième EPCI le plus dynamique sur la période, mais en deçà de la moyenne du pays de Brest (+13,3 %). C'est au sein de la CC Pays d'Iroise que la hausse est la plus élevée (+29,4 %), suivi de Brest métropole et la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay (+15 et +13 %). Seule la CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime connaît une baisse de ses effectifs sur la période (-6,3 %).

## Un pôle urbain au cœur de l'offre commerciale locale

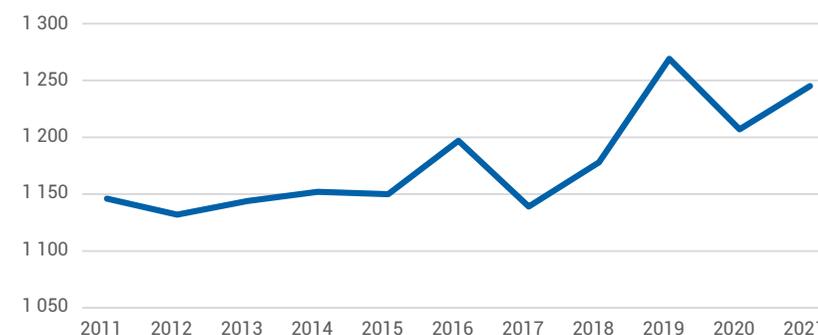
Le pôle de centralité Lesneven-Le Folgoët joue un rôle moteur dans l'offre commerciale intercommunale. C'est dans ce pôle urbain que l'on retrouve la grande majorité des emplois du commerce et services commerciaux (72 %). À l'inverse, d'autres communes de l'intercommunalité ne comptent aucun emploi salariés ou très peu dans la filière. C'est le cas, par exemple, de Trégarantec et Lanarvily (aucun emploi), Kernouës (2 emplois), et de Saint-Frégant, Saint-Méen et Goulven (5 emplois). Ce taux plus important des emplois commerciaux dans la ville-centre ou le pôle urbain principal de l'intercommunalité n'est pas propre à la CLCL et peut être observé ailleurs, comme dans le Pays de Landerneau-Daoulas (72 %) ou Pleyben-Châteaulin-Porzay (78 %).

## Des secteurs aux dynamiques contrastées

Si l'évolution globale des emplois commerciaux est positive au sein de l'intercommunalité, l'ensemble des activités ne connaissent pas la même dynamique. Entre 2011 et 2021, l'hôtellerie, les bars et la restauration connaissent une hausse de leurs effectifs la plus importante, avec pas moins de 86 emplois supplémentaires (+52 %), ce qui constitue la hausse la plus importante du pays de Brest derrière le Pays d'Iroise. Ce secteur, particulièrement touché pendant la crise sanitaire par les fermetures administratives successives et les difficultés de recrutement, se positionne néanmoins comme le secteur commercial phare de la CLCL, grâce au rayonnement d'établissements à forte renommée comme l'hôtel-restaurant-spa de La Butte à Plouider, ou l'hôtel-restaurant-spa l'Hôtel de la Mer à Plouénour-Brignogan-plages. D'autres domaines connaissent une hausse des effectifs salariés, comme celui des autres commerces (+23,6 %) et des commerces alimentaires (+7 %).

Pour autant, d'autres secteurs commerciaux sont plus en difficulté au sein du territoire intercommunal, et connaissent une baisse de leurs effectifs en 10 ans. C'est le cas notamment des commerces de l'équipement de la maison et de la personne (-23 %), de la santé, beauté et hygiène (-12,4 %) et de la banque, assurance et immobilier (-9 %). La crise économique de 2008 aura eu comme effet de conduire à une crise de la demande, obligeant certaines enseignes à fermer.

## Évolution du nombre d'emplois dans le commerce dans la CLCL



Source : Urssaf / ACOSS 2021 - Traitement ADEUPa



## Le commerce accompagné par de nombreuses initiatives

En plus des projets portés par la collectivité, le dynamisme et la capacité des commerçant-es de l'intercommunalité à se mobiliser pour faire vivre le commerce local et gagner en attractivité ne se dément pas. C'est le cas notamment de l'association Lesneven & Co, qui constitue l'union des commerçants et artisans de Lesneven et du Folgoët. Organisée au sein d'une association de loi 1901, son objectif principal est de réunir les professionnels du commerce, de l'artisanat et des professions libérales pour soutenir, promouvoir et défendre l'activité commerciale et artisanale locale. Pour se faire, elle réalise et organise des animations commerciales lors d'événements particuliers. Si à l'origine les acteurs principaux de cette association étaient concentrés autour du pôle urbain Lesneven-Le Folgoët, la tendance est à l'élargissement de son périmètre d'action, en associant à la démarche les professionnels des autres communes de la CLCL.

Par ailleurs, l'intercommunalité est à l'origine de la mise en place depuis 2018 (prolongé en 2022), du dispositif Pass commerce artisanat. En partenariat avec la région Bretagne, la volonté est de pouvoir aider au maintien, mais également au développement et à la création des entreprises artisanales et commerciales installées en centralité. Ce soutien financier peut atteindre 7 500€ pour les entreprises qui en bénéficient.

Pour compléter ces mesures, la CLCL et plus particulièrement les villes de Lesneven et du Folgoët sont engagées au travers du programme Petites villes de demain, à l'instar de 130 communes en Bretagne. Ce programme permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier de mesures spécifiques de l'État et de ses partenaires, pour favoriser et permettre la mise en œuvre de projets de revitalisation, pour rester ou (re)devenir des villes dynamiques. À cet effet, une analyse du tissu commercial de centre-ville a été réalisée. Elle permet d'objectiver les effets de la crise sur le commerce de centralité et d'identifier les conditions de reprise économique de ces entreprises, mais également de dresser un panorama de l'activité et de son attractivité auprès de la population.

### L'ARTISANAT À L'ÉPREUVE DE LA CRISE DU COVID19

Alors que la crise sanitaire aura mis à l'épreuve l'ensemble de l'économie mondiale, nationale et locale, les statistiques concernant la création d'entreprises dans l'artisanat en 2021 soulignent la très bonne dynamique des entrepreneurs, et cela sur l'ensemble des secteurs d'activité. À l'échelle nationale, il s'agit même d'une année record, dépassant la très bonne année de référence de 2019, une preuve de la résilience d'un secteur d'activité qui s'adapte aux nouvelles attentes des consommateurs. Cette tendance est particulièrement vérifiée dans les territoires plus ruraux et les villes de taille intermédiaire. La démocratisation des circuits-courts, la volonté des consommateurs de s'approvisionner et de consommer local ou encore le commerce itinérant, déjà en développement avant la crise, auront connu une importante accélération lors des années 2020 et 2021. Pour les professionnels, les métiers de l'artisanat ont constitué une opportunité de reconversions professionnelles, concomitamment à une crise de sens des métiers, offrant la possibilité d'être son propre patron et de répondre aux nouvelles manières de consommer.

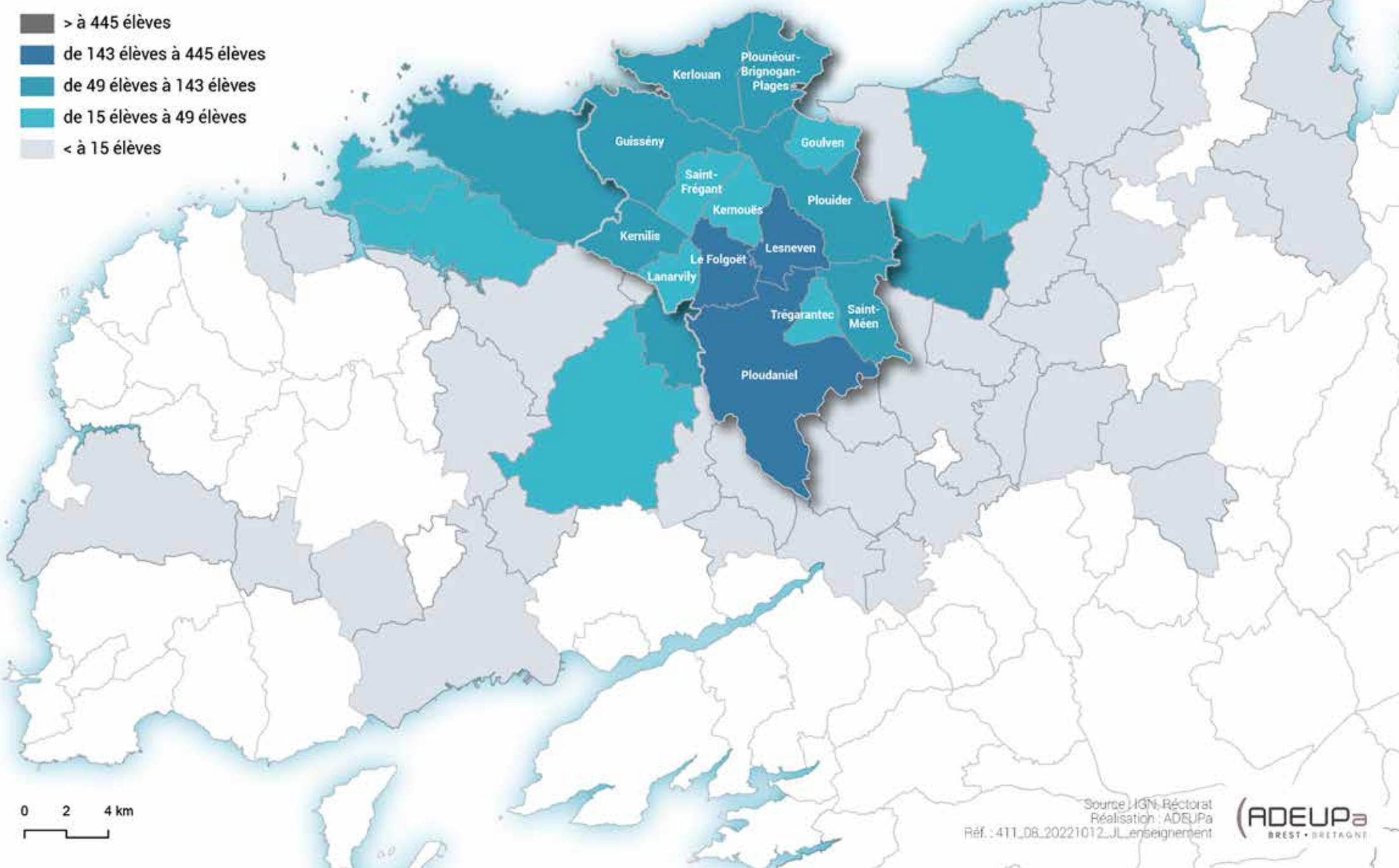
Au sein de la CLCL, cette tendance se constate également avec une progression des créations d'entreprises artisanales de 39 % entre 2019 et 2021. À l'échelle du Finistère, c'est la troisième progression la plus importante, derrière la CC Cap Sizun - Pointe du Raz (+ 65 %), la CA Morlaix Communauté (+56 %) et juste devant la CC du Pays de Landivisiau (+38 %). Au sein de l'intercommunalité, c'est le secteur de l'artisanat alimentaire qui connaît la dynamique la plus importante avec 7 créations d'entreprises en 2021 contre 2 en 2019. Le secteur de la construction (BTP), particulièrement bien développé sur le territoire, voit le nombre de créations passer de 19 à 31 entreprises entre 2019 et 2021.

Source : Insee-Démographie, traitement : Institut Supérieur des Métiers – Baromètre de l'Artisanat ISM/MAAF

# Aire de recrutement du lycée de Lesneven

## Nombre d'élèves

- > à 445 élèves
- de 143 élèves à 445 élèves
- de 49 élèves à 143 élèves
- de 15 élèves à 49 élèves
- < à 15 élèves



0 2 4 km

Source : IGN, Rectorat  
Réalisation : ADEUPa  
Réf. : 411\_08\_20221012\_JL\_enseignement

**ADEUPa**  
BREST • BRETAGNE

# Enseignement, un rayonnement au-delà des limites intercommunales

## Un pôle d'enseignement majeur en pays de Brest

À la rentrée scolaire 2021, pas moins de 2 154 élèves étaient inscrits dans l'enseignement secondaire au sein des établissements scolaires de la CLCL. 1 622 élèves étaient inscrits dans les deux collèges de l'intercommunalité (public et privé) et 532 dans le lycée Saint-François-Notre-Dame. Les effectifs scolarisés apparaissent relativement stables sur les 20 dernières années. La fonction d'enseignement est importante sur le territoire, et l'offre apparaît concentrée sur la commune de Lesneven. La CLCL constitue le 2<sup>e</sup> pôle d'enseignement secondaire du pays de Brest, hors Brest, derrière la CA du Pays de Landerneau-Daoulas. Rapportés à la population intercommunale, les effectifs du secondaire représentent 79 élèves pour 1 000 habitants. À titre de comparaison, ce ratio est de 94 élèves pour 1 000 habitants dans la CAPLD et de 61 dans le Pays de Landivisiau. Cet effectif est cependant sous-estimé, considérant que certains élèves sont rattachés à un établissement hors du territoire intercommunal, comme c'est le cas par exemple pour le collège d'enseignement Diwan.

L'aire de recrutement des élèves inscrits dans les établissements du second degré sur le territoire dépasse largement le seul cadre de la CLCL. En effet, une part non négligeable d'élèves viennent des intercommunalités voisines comme le Pays des Abers ou le Haut-Léon, mais également du Pays de Landerneau-Daoulas et de Brest métropole.

Pour autant, et ce n'est pas spécifique à la CLCL, les perspectives des effectifs collégiens d'après les projections<sup>12</sup> soulignent un recul attendu dans les prochaines années. À l'horizon 2026, la ville de Landerneau resterait le principal pôle collégien du pays de Brest (hors Brest), avec plus de 1 500 élèves (public et privé), juste devant celui de Lesneven qui devrait perdre lui près de 10% des effectifs passant ainsi à moins 1450 élèves. Le vieillissement de la population dans certaines communes littorales peut expliquer cette dynamique.

<sup>12</sup> Source : Observatoire de la vie collégienne, ADEUPa, Conseil Départemental du Finistère

## Évolution du nombre d'élèves dans les collèges de la CLCL

	Total avec SEGPA + ULIS*			Projection avec SEGPA et ULIS					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
St Exupéry	528	566	609	661	633	638	624	607	619
Saint-François-Notre-Dame	1 072	1 029	999	959	927	885	868	860	830

Source : Rectorat

Pour en savoir +



Observatoire de la vie collégienne du Finistère

Adeupa, Conseil départemental du Finistère  
Juin 2022

\*SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté  
ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire

## 02 | Partie 2



## Une présence de formations spécifiques et professionnalisantes

### Effectif des formations professionnalisantes de la CLCL

		Niveau 2 (4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> )	Niveau 3 (CAP, 2 <sup>de</sup> pro)	Niveau 4 (bac pro agri)	Niveau 5 (BTSA)
<b>Agrotech</b>	Scolaire	566	609	661	633
<b>Ireo</b>	Scolaire	1 029	999	959	927
	Apprentissage				54

Source : DRAAF

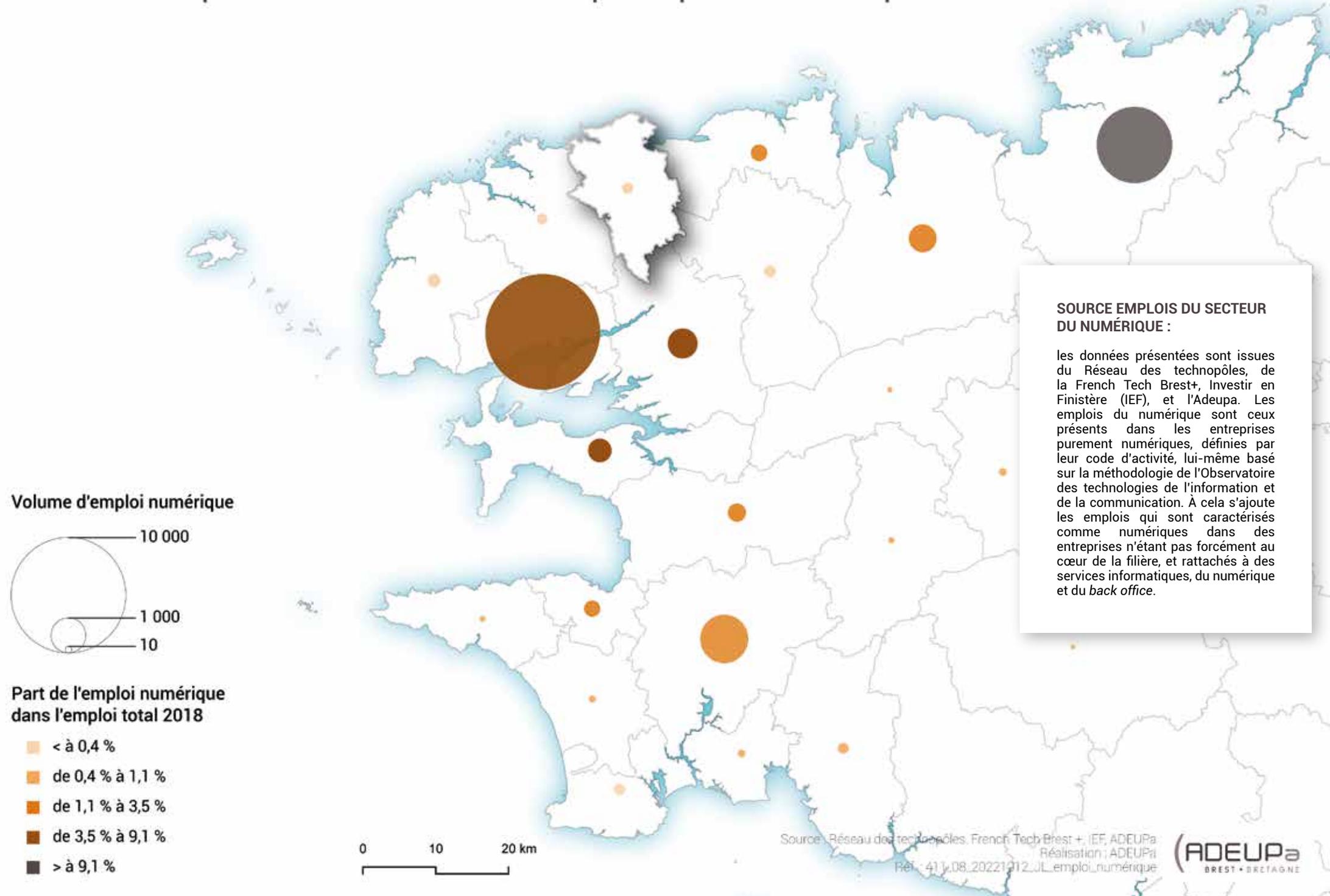
Deux établissements d'enseignement agricole sont recensés dans le territoire : le Cleusmeur (Agrotech) et l'Ireo. Ils accueillent des élèves de la 4<sup>e</sup> au BTSA (BTS agricole Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) et au BTS Production horticole. Cette offre de formation professionnelle est en lien avec les spécificités économiques du territoire, et témoigne de l'importance des fonctions agricoles et agroalimentaires de la CLCL.

Une annexe du collège Diwan du Relecq-Kerhuon est implantée à Guissény. Cette offre locale d'enseignement du secondaire propose à ses élèves un enseignement dispensé en langue bretonne. Les effectifs de cette annexe sont rattachés à ceux du siège de l'établissement au Relecq-Kerhuon. Le nombre d'élèves est porté à 346 au total, dont 86 à la rentrée 2021 à Guissény. Seulement 6 collèges Diwan sont recensés dans l'ouest, et 2 lycées, impliquant aux élèves collégiens souhaitant continuer leur enseignement bilingue de s'inscrire à Carhaix ou Vannes.

Le lycée Saint-François-Notre-Dame dispense depuis 2013 un BTS Métiers de l'audiovisuel, créé avec le soutien du Groupe Ouest, acteur du territoire pour la promotion et la création cinématographique indépendante en Bretagne. Cette formation accueille une cinquantaine d'étudiant-es chaque année, dans le cadre d'une alternance. Unique en Bretagne, elle propose plusieurs options pour les préparer aux activités de l'audiovisuel, dans les domaines de l'image, du son, du montage ou de la gestion de production.

Enfin, le collège-lycée professionnel du Cleusmeur, faisant partie du groupe scolaire Saint-François-Notre-Dame, propose des formations de la 4<sup>e</sup> au bac pro. L'enseignement à partir du collège se déroule sur les années de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en découvertes professionnelles et le bac pro dispense une option service aux personnes et animation des territoires. Ces formations sont orientées autour des services à la personne, de l'accueil et de la vente. Elles répondent aussi à un marqueur économique fort du territoire qui est le service à la personne. Les nombreux employeurs de ce secteur permettent ainsi une insertion rapide des élèves dans le monde professionnel ou lors des stages de découverte.

# Nombre d'emplois dans la filière numérique et part dans l'emploi total en 2018



# Une culture numérique à construire

## Un nombre d'emplois et d'infrastructures modeste

Selon le réseau French Tech Brest+, la filière numérique représentait 70 emplois en 2018 au sein de la CLCL. À titre de comparaison, 51 emplois étaient recensés en 2016 et 40 en 2014. Ce volume d'emplois positionne la CLCL comme le 13<sup>e</sup> EPCI à l'échelle du Finistère et du Trégor. Avec moins de 1 % de l'emploi total du territoire, contre 6,9 % en moyenne dans le pays de Brest, ce secteur reste marginal dans les caractéristiques économiques du territoire et dans les usages des emplois des entreprises présentes localement.

Les entreprises identifiées dans la filière sont, pour la majorité d'entre-elles, des autoentreprises, n'employant pas de salariés ou très peu pour mener à bien leur activité. Cependant, plusieurs entreprises participant du rayonnement de la CLCL possèdent des emplois identifiés comme relevant du secteur numérique. C'est le cas par exemple pour Archanges, agence spécialisée dans le marketing, la communication, les ressources humaines et la stratégie et développement, de Groupe Ouest qui soutient la création cinématographique indépendante en Bretagne et du Groupe Even, groupe coopératif agroalimentaire et premier employeur du territoire. C'est au sein du groupe Even que l'on retrouve le plus d'emplois numériques dans l'intercommunalité.

## Des services numériques limités mais en développement

À l'heure où le numérique devient omniprésent et particulièrement prégnant dans les usages des entreprises et des ménages, être identifié comme un territoire à fort ancrage numérique ne constitue plus un avantage comparatif, mais une norme indispensable. La présence de services numériques devient alors essentielle et nécessaire au bon déroulement des activités économiques. Ils constituent pour les pouvoirs publics un enjeu de mise à niveau pour permettre au tissu économique traditionnel de suivre la dynamique de transition qui s'opère nécessairement, et s'est trouvée accélérée lors de la crise sanitaire. Ces services numériques peuvent être de plusieurs ordres : accès à la fibre et au très haut débit, accès à la 4G, présence d'espaces de coworking ou de tiers lieux, de fablab, ou encore d'infrastructures accompagnant la croissance d'entreprises. Leur présence constitue un levier de désenclavement pour les territoires ruraux.

La CLCL apparaît sous-dotée en équipements et dans son offre de services numériques. À l'heure actuelle, seules deux communes sont raccordées à la fibre, à savoir Lesneven et Ploudaniel. De la même manière, seulement 12,9 % des locaux sont considérés comme raccordables à la fibre, contre 50 % en moyenne dans le pays de Brest<sup>13</sup>. La 4G, qui couvre de son côté l'ensemble du territoire intercommunal, s'avère être une alternative, dans l'attente de la livraison totale de la fibre<sup>14</sup> dans les communes non concernées jusqu'alors, en cours de déploiement jusqu'en 2025.

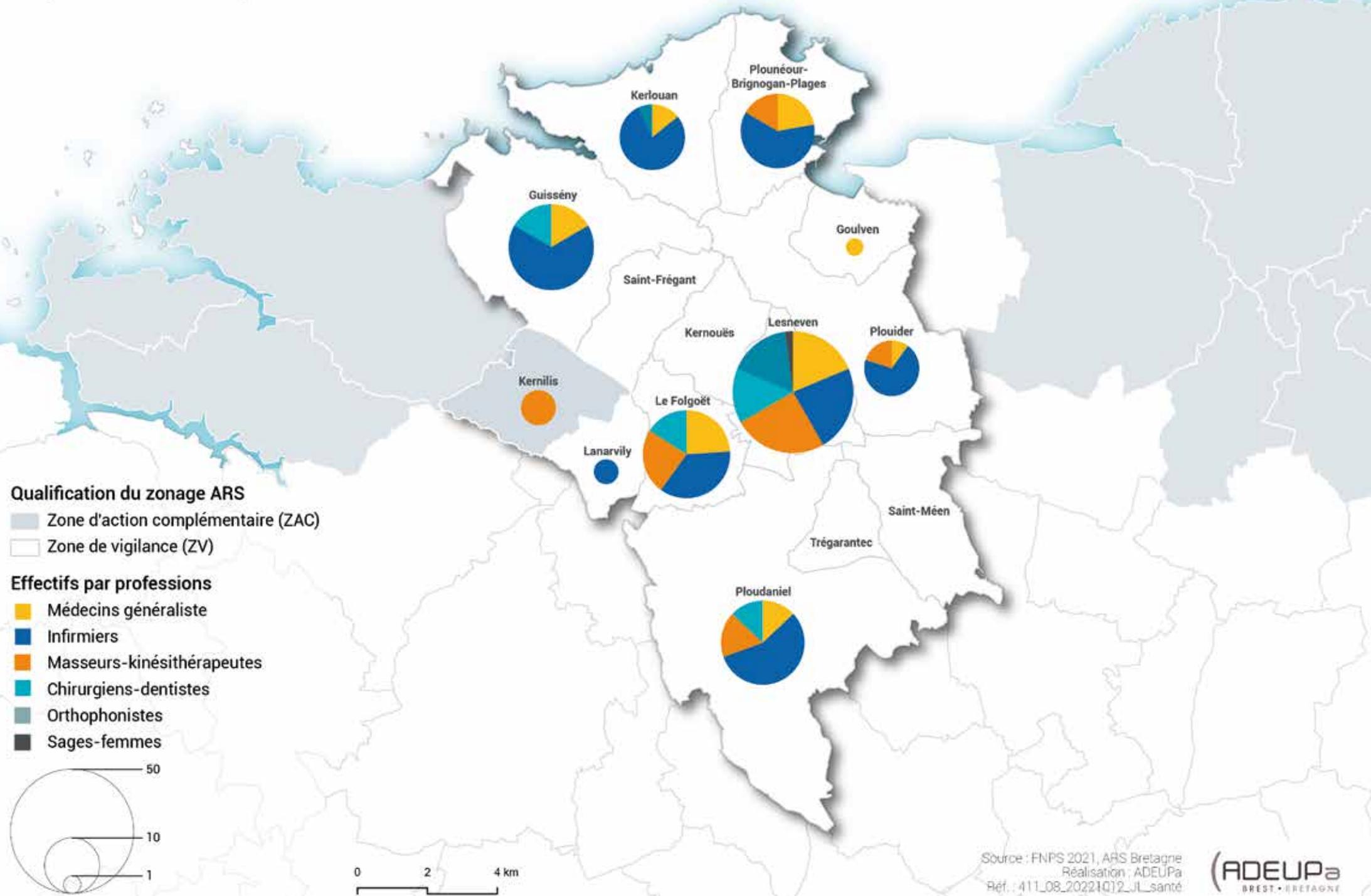
Dans le même temps, des démarches publiques existent localement pour accélérer l'offre et venir palier un manque d'initiatives privées. S'agissant des structures de l'accompagnement des entreprises et du numérique, on peut relever la présence de deux ateliers relais, aux zones de Mescoden et du Parcours à Ploudaniel. Ces ateliers facilitent l'installation et le développement de jeunes entreprises industrielles ou artisanales. Par ailleurs, la présence de La Fabrik à Lesneven, dans les anciens ateliers de fabrication de meubles Lossec, constitue une offre nouvelle pour le territoire. Ce tiers-lieu propose un espace de travail convivial et flexible, grâce à la présence d'un café, d'une restauration type cantine et d'un espace de coworking. Ces infrastructures permettent aux ménages et aux entreprises d'avoir à disposition des espaces dédiés au travail hors les murs, afin de répondre aux nouveaux usages.

Enfin, si la CLCL se trouve être relativement éloignée des clients cibles des usages du numérique, le territoire offre un cadre de vie favorable au développement du télétravail et à l'installation des auto entreprises. Un travail portant sur la dynamisation des infrastructures et de l'offre numérique à la population et aux entreprises pourrait constituer un levier pour favoriser l'installation de nouveaux ménages et d'entrepreneurs sur les communes de l'intercommunalité.

<sup>13</sup> Source : Arcep, données du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et du 2<sup>e</sup> trimestre 2021

<sup>14</sup> Le conseil départemental du Finistère est engagé dans une démarche d'objectif de fibre optique pour 100 % des foyers et des entreprises d'ici 2026 sur l'ensemble du territoire, grâce à un partenariat avec les acteurs du numérique, à l'instar de Mégalis Bretagne, opérateur en charge du déploiement de la fibre dans la CLCL et dans l'ensemble de la région Bretagne.

# Répartition des professionnels de santé dans les communes de la CLCL



# Santé : une offre riche et complète

## Emplois de la santé, de quoi parle-t-on ?

Les emplois du secteur de la santé correspondent aux activités de la santé humaine en clinique, aux professionnels libéraux et à l'hébergement médico-social dont font partie les Ehpad. En 2019, ces emplois pesaient pour 12,2 % du total de la CLCL, contre une moyenne de 11,6 % en Bretagne et 12,4 % en pays de Brest. L'importance et le nombre des structures de l'hébergement médico-social et du service à la personne caractérisent la filière, avec des acteurs qui comptent parmi les principaux employeurs du territoire.

## Un secteur en forte croissance

Selon l'Insee, avec 1 011 emplois dans la filière santé<sup>15</sup> en 2019, la CLCL est le 4<sup>e</sup> EPCI du pays de Brest en volume d'emplois, derrière Brest métropole, la CA du Pays de Landerneau-Daoulas et la CC du Pays d'Iroise. Sur la période 2008-2019, la CLCL se positionne comme l'intercommunalité à la plus forte croissance d'emplois, avec une hausse de 13,3 % d'emplois en plus (+6 % en pays de Brest et 10,5 % en Bretagne). Cette dynamique est encore plus forte entre 2013 et 2019, avec une croissance établie à hauteur de 24 %, quand la moyenne du pays de Brest s'établit à hauteur de 4,2 % et 3,8 % en Bretagne.

## Démographie professionnelle

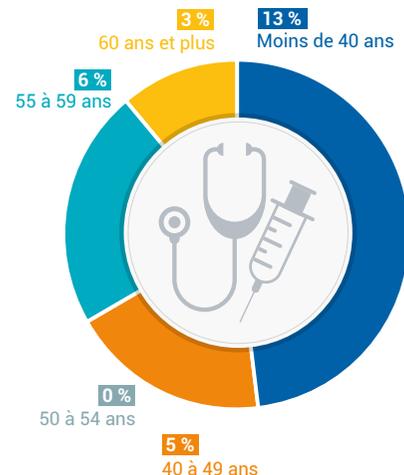
En 2021, 27 médecins généralistes étaient recensés dans l'intercommunalité<sup>16</sup>, répartis dans 8 communes dont 9 praticiens pour la seule commune de Lesneven. Parmi eux, 13 sont âgés de moins de 40 ans, soit 48 % des praticiens, contre 23 % en France. 6 ont entre 55 et 59 ans et seulement 3 plus de 60 ans, soit 11 % des effectifs contre 32,4 % à l'échelle nationale. Comparativement à d'autres territoires voisins, la CLCL semble relativement épargnée par le phénomène de vieillissement de la profession, avec des praticiens relativement jeunes en comparaison.

Si des enjeux existent toujours pour l'amélioration de l'offre médicale, les problématiques de cession-reprise d'activité et de patientèle n'affectent pour le moment que très peu la population locale. La capacité d'accès aux soins, mesurée

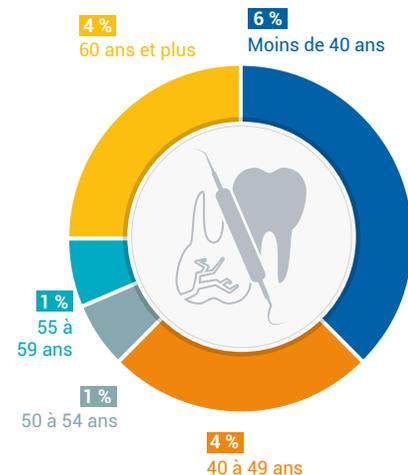
par l'APL (accessibilité potentielle localisée), permet de relever qu'en 2018, les habitants de la CLCL consultent en moyenne 4,5 fois leur médecin généraliste par an. Cet indicateur porte la CLCL derrière Brest métropole (5), mais au-dessus de la moyenne du pays de Brest (4,1) et du Finistère (3,9).

En complément de l'offre des professionnels libéraux, le territoire est équipé d'un centre-hospitalier. Il propose des services d'hébergement avec 3 maisons de retraite, un service d'hébergement temporaire et un accueil de jour. Le centre hospitalier de Lesneven est un établissement public de santé, en direction commune avec les établissements de Brest, Saint-Renan, Landerneau, Crozon et a intégré le Groupement hospitalier de territoire de Bretagne occidentale. L'établissement a actuellement la capacité d'accueillir 15 lits en médecine, 33 en moyen séjour et 263 places en hébergement pour personnes âgées.

Médecins généralistes par tranche d'âge fin 2021



Chirurgiens-dentistes par tranche d'âge fin 2021

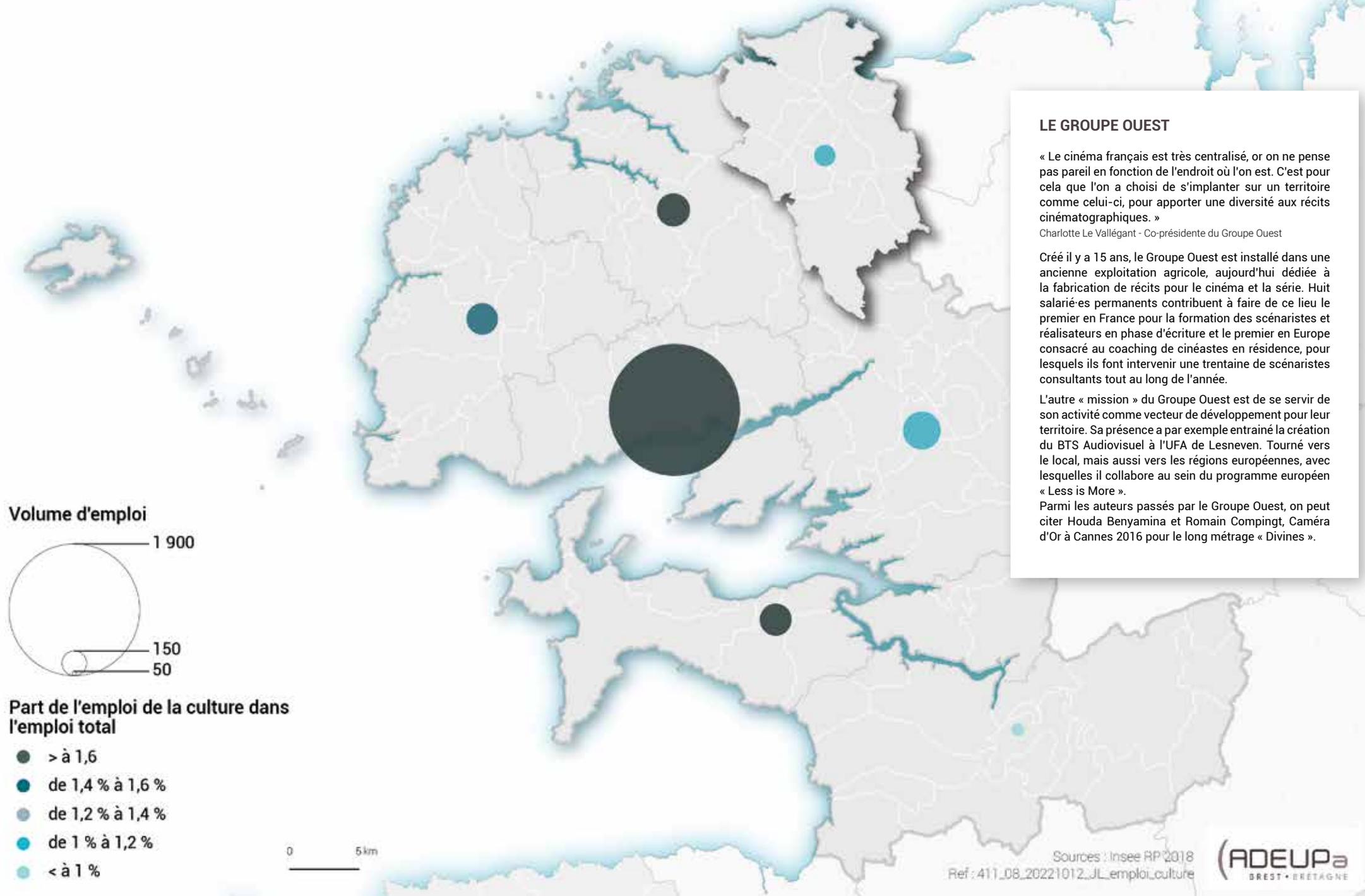


Source : FNPS - Traitement ADEUPA

<sup>15</sup> Source : Insee RP 2019, 2013, 2008

<sup>16</sup> Source : FNPS - 2021

# Nombre d'emplois dans la filière culture et part dans l'emploi total en 2018



# Culture, un volume d'emplois contenu mais des spécificités locales

## Emploi, une présence marquée de la branche Arts visuels

En 2018, les établissements du secteur culturel<sup>17</sup> emploient près d'une centaine de salarié-es dans la CLCL, soit 1,2 % de l'emploi total (1,6 % dans le pays de Brest). La branche Arts visuels concentre plus d'un tiers des travailleurs : 29 % pour l'Édition écrite ; 13 % pour l'Audiovisuel ; 11 % pour l'Architecture. Le reste des emplois se partagent, à parts égales, entre le spectacle vivant et la publicité, 5 % chacune. Aucun n'est recensé dans les branches Enseignement culturel et Patrimoine<sup>18</sup>. En comparant cette répartition à celle du pays de Brest, on note ici une plus forte représentation des emplois de la branche Arts visuels (17 % dans le pays de Brest) et une présence plus faible de celle du Spectacle vivant (19 % dans le pays de Brest).

Il est également possible de recenser les emplois culturels selon les compétences exercées<sup>19</sup>. Ces professionnels de la culture peuvent être employés dans des établissements qui ne font pas partie du secteur culturel. Ils sont, eux aussi, près d'une centaine dans la CLCL en 2018, soit 1,2 % de l'emploi total (1,5 % dans le pays de Brest). 71 % sont des professionnels des arts visuels et métiers d'art ; 14 % des professionnels technico-artistiques des spectacles ; on retrouve enfin, à parts égales, des professeurs d'arts (hors établissements scolaires), des traducteurs et interprètes et des architectes, à hauteur de 5 % chacun.

157 établissements culturels sont enregistrés au répertoire national des entreprises au sein de la CLCL, en 2021. 71 % sont des entreprises individuelles, et se situent essentiellement dans la branche des arts visuels, pour des activités liées aux arts plastiques, au design ou à la photographie. Ce statut regroupe également l'essentiel de l'activité de la branche de l'édition écrite (activité de traduction et interprétation, d'édition et de commerce de détail de revues et périodiques). 34 % sont des associations, œuvrant principalement dans le spectacle vivant, notamment dans le théâtre, avec des compagnies comme Brin de Folie, Art qu'en Ciel, Sumak, ou Gouarek, et dans la musique bretonne, avec le Bagad Bro Even et la chorale Mouez ar Skeiz. C'est également parmi ces associations que l'on retrouve l'acteur le plus rayonnant de la CLCL : le Groupe Ouest, installé depuis 2006 à Plounéour-Brignogan-Plages.

<sup>17</sup> Le secteur culturel est défini par une liste de codes d'activité consultable en annexe. Cette liste ne prend, par exemple, pas en compte les établissements gérés directement par les collectivités

<sup>18</sup> Hors enseignement scolaire. Les emplois générés par l'école de musique du Pays des Abers-Côte des Légendes qui couvre les deux EPCI sont tous localisés dans le Pays des Abers à Plabennec.

<sup>19</sup> La liste des professions définies comme culturelles est également disponible en annexe.

EPCI du Pays de Brest	Nombre d'emplois	Part des emplois du secteur culturel dans l'emploi total
Brest Métropole	1 848	1,7
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	150	1,6
CC du Pays des Abers	156	1,6
CC du Pays d'Iroise	147	1,5
CA du Pays de Landerneau Daoulas	193	1,2
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	96	1,2
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	79	0,9
<b>Pays de Brest</b>	<b>2 668</b>	<b>1,6</b>

Source : Insee, RP 2018

## Des équipements de diffusion concentrés dans la ville-centre

Des manifestations culturelles, éclectiques, sont organisées dans l'ensemble de la CLCL. Des créations plastiques contemporaines sont exposées au sein du patrimoine religieux, comme à la Chapelle Saint-Éloi à Ploudaniel ou à proximité des itinéraires de randonnées avec les Ribin' de l'Imaginaire, oeuvres mêlant découverte patrimoniale et artistique tout en réinventant les légendes ; des manifestations traditionnelles perdurent, à l'image de la fête des goémoniers à Plounéour-Brignogan-Plages ; des représentations théâtrales et des festivals de musiques actuelles maillent l'agenda culturel de la communauté, dont, en tête, Ker Zion à Guissény, récemment mis à mal par la crise sanitaire et Légend'air à Lesneven.

C'est dans cette dernière que l'on retrouve les principaux équipements de diffusion culturelle : la librairie Saint-Christophe, labellisée LIR<sup>20</sup>, le cinéma associatif Even, la médiathèque René Pétillon et les salles de spectacles l'Arvorik (dotée d'une programmation culturelle à l'année) et l'Atelier (dont les différentes salles sont disponibles pour le tissu associatif local et notamment pour la pratique et l'enseignement culturel amateur).

La CLCL, en coopération avec la CC du Pays des Abers, a participé à la création d'une école de musique, qui fait bénéficier à près de 570 usagers, enfants et adultes, de cours de musique, mais aussi de langues, de danse, de théâtre ou d'arts du cirque.

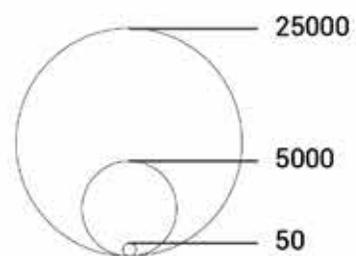
Le territoire est également maillé par :

- 10 lieux de lecture publique ;
- 21 sites classés monuments historiques ;
- le Musée du Léon à Lesneven.

<sup>20</sup> Librairie indépendante de référence, label délivré par le ministère de la Culture.

# Capacité d'accueil touristique de la CLCL par commune en 2020

Nombre de lits



Nombre de lits pour 1 000 hab.

- 0 - 775
- 775 - 2 600
- 2 600 - 6 251
- 6 251 - 12 000
- 12 000 - 17 000

0 5 km

Sources : IGN, base hébergement, CRT Bretagne, traitement ADEUPa  
Traitement : ADEUPa 2022  
Réf. : 411\_08\_20221012\_JL\_capacite\_soc\_tourist

(ADEUPa)  
BREST • BRETAGNE

# Tourisme : une intercommunalité qui gagne à être connue

## Avec plus de 17 800 lits-touristiques, la 5<sup>e</sup> intercommunalité du pays de Brest

La CLCL compte 17 800 lits touristiques, soit 10 % de l'ensemble de l'offre du pays de Brest. Ce volume est similaire à l'intercommunalité du pays des Abers. La Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, le Pays d'Iroise et Brest métropole restent les principales intercommunalités en termes de capacité d'accueil touristique et concentrent plus de 60 % de l'offre. L'accueil non marchand, c'est-à-dire les résidences secondaires, représente 63 % des lits touristiques de la CLCL. Ce taux est équivalent au niveau constaté dans l'ensemble du pays de Brest. Trois communes côtières rassemblent 88 % de l'offre touristique : en premier lieu Plouneour-Brignogan-Plages (45 %), puis Kerlouan (25 %) et Guissény (17 %).

L'offre touristique marchande de la CLCL se caractérise par deux principaux modes d'hébergement. Les locations de plateformes Airbnb et Abritel représentent la moitié de cette capacité d'accueil. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne du pays de Brest (44 %) mais inférieure à l'intercommunalité des Abers (54 %). Cette offre d'hébergement touristique semble s'être étoffée ces dernières années. Depuis 2017, il est possible d'observer l'augmentation des annonces disponibles sur ces sites. En 2021, le nombre d'annonces proposées dans l'année de logement entier approche les 50 000 contre environ 20 000 en 2017. Les campings caractérisent également l'hébergement marchand de la CLCL. En effet, ils rassemblent 40 % de la capacité d'accueil contre 34 % en moyenne dans le pays de Brest. Une diversité de campings se situe principalement sur la côte du territoire dont le Slow Village Breizh Légendes engagé dans les transitions écologiques : utilisation d'énergies renouvelables, disposition de composteurs, proposition d'une restauration bio et locale, etc. A contrario, par rapport à la moyenne du pays de Brest, on dénombre peu d'hôtels, de chambres d'hôtes ou de gîtes labellisés ou encore aucun village vacances ou résidence de tourisme.

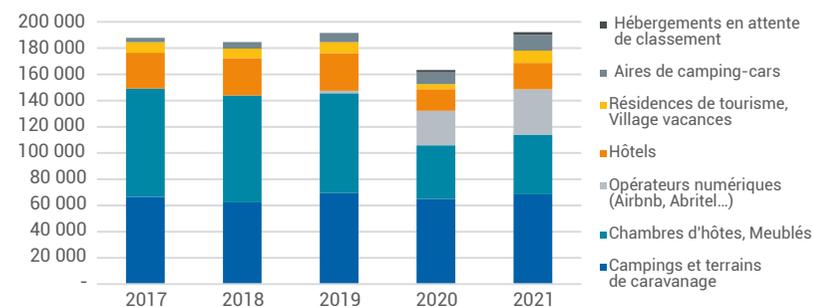
## Plus de 192 000 nuitées dans l'intercommunalité en 2021

En 2021, avec la taxe de séjour récoltée au sein de la CLCL, il est possible d'estimer 192 168 nuitées. À la suite de la crise sanitaire, particulièrement contraignante pour le secteur touristique en 2020, le volume de nuitées semble avoir retrouvé son niveau habituel en dépassant légèrement les résultats de

2019, considérée comme une année référence en termes de fréquentation touristique. En proportion, les nuitées par type d'hébergement ont peu évolué concernant les campings ou encore les villages vacances (environ un tiers des nuitées). Mais l'arrivée progressive des logements de plateformes (Airbnb, Aritel...) a bousculé quelques lignes. En effet, cette offre semble avoir réduit la part de marché des chambres d'hôtes ou encore des meublés. Ils représentaient 40 % des nuitées en 2019 contre 24 % en 2021. Concernant les hôtels, la proportion a également diminué entre 2019 et 2021 passant de 15 % à 10 % des nuitées.

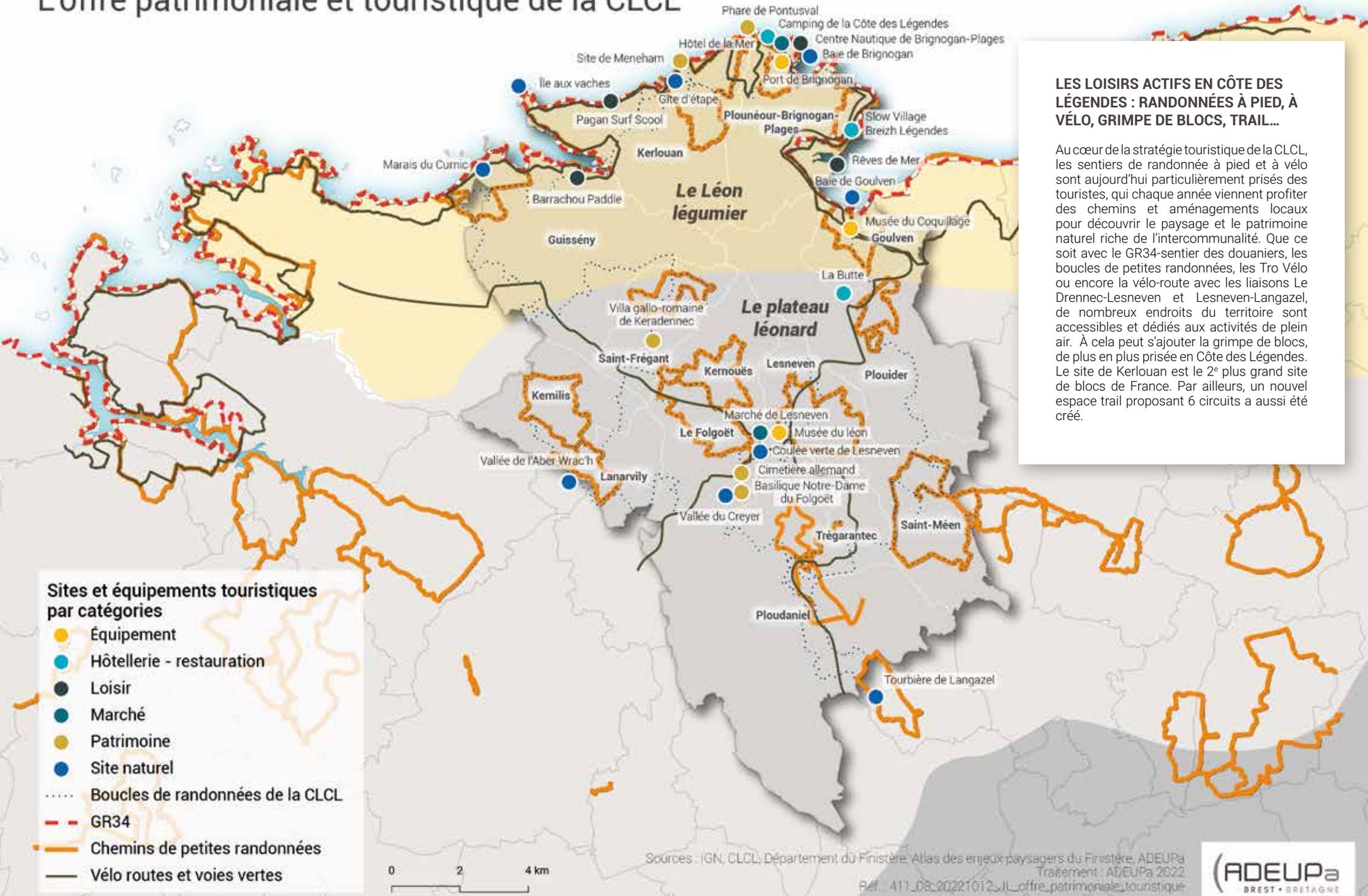
L'évolution de la fréquentation des logements proposés sur les plateformes est indéniable. L'explication du développement de cette pratique peut être multiple. La hausse de la fréquentation touristique semble se confirmer ces dernières années. Mais le développement du nombre de logements disponibles sur ces plateformes par rapport à d'autres type d'hébergement est également à prendre en considération. La souplesse de ces outils, la volonté d'arrondir ses fins de mois mais aussi un meilleur rendement locatif, accélèrent le développement de cette pratique. En effet, certains logements permanents, auparavant non-comptabilisés comme hébergement touristique, apparaissent désormais dans ce secteur. Il est par ailleurs possible que la tension locative sur les logements permanents, génère de la location des logements de plateformes dans l'attente de trouver une solution dans le parc locatif classique. La part, de plus en plus forte des nuitées réalisées hors saison peut être un signal qui démontre ce phénomène.

## Évolution des nuitées par type d'hébergement dans la CLCL selon la taxe de séjour



Source : CLCL, traitement ADEUPa

# L'offre patrimoniale et touristique de la CLCL



## LES LOISIRS ACTIFS EN CÔTE DES LÉGENDES : RANDONNÉES À PIED, À VÉLO, GRIMPE DE BLOCS, TRAIL...

Au cœur de la stratégie touristique de la CLCL, les sentiers de randonnée à pied et à vélo sont aujourd'hui particulièrement prisés des touristes, qui chaque année viennent profiter des chemins et aménagements locaux pour découvrir le paysage et le patrimoine naturel riche de l'intercommunalité. Que ce soit avec le GR34-sentier des douaniers, les boucles de petites randonnées, les Tro Vélo ou encore la vélo-route avec les liaisons Le Drennec-Lesneven et Lesneven-Langazel, de nombreux endroits du territoire sont accessibles et dédiés aux activités de plein air. À cela peut s'ajouter la grimpe de blocs, de plus en plus prisée en Côte des Légendes. Le site de Kerlouan est le 2<sup>e</sup> plus grand site de blocs de France. Par ailleurs, un nouvel espace trail proposant 6 circuits a aussi été créé.

## Le paysage de la CLCL, entre offre nature et patrimoniale

Comme de nombreux autres EPCI du Finistère, la CLCL est caractérisée par la largesse et la variété des paysages qui la composent. Sa triple influence, à la fois maritime, urbaine et rurale, a modelé au fil des ans une diversité paysagère qu'il convient d'appréhender dans sa globalité. Ces unités paysagères correspondent à des ensembles composés d'éléments du paysage, qu'ils soient matériels ou immatériels, et les interactions qui les lient entre eux.

Au cœur de la stratégie touristique, le paysage est considéré comme un atout pour le territoire de Lesneven Côte des Légendes, grâce à son patrimoine naturel sauvage et relativement préservé. Ce patrimoine participe dès lors à la renommée du territoire. Ainsi, la CLCL est traversée par deux grands ensembles paysagers distincts, rendant son relief assez homogène.

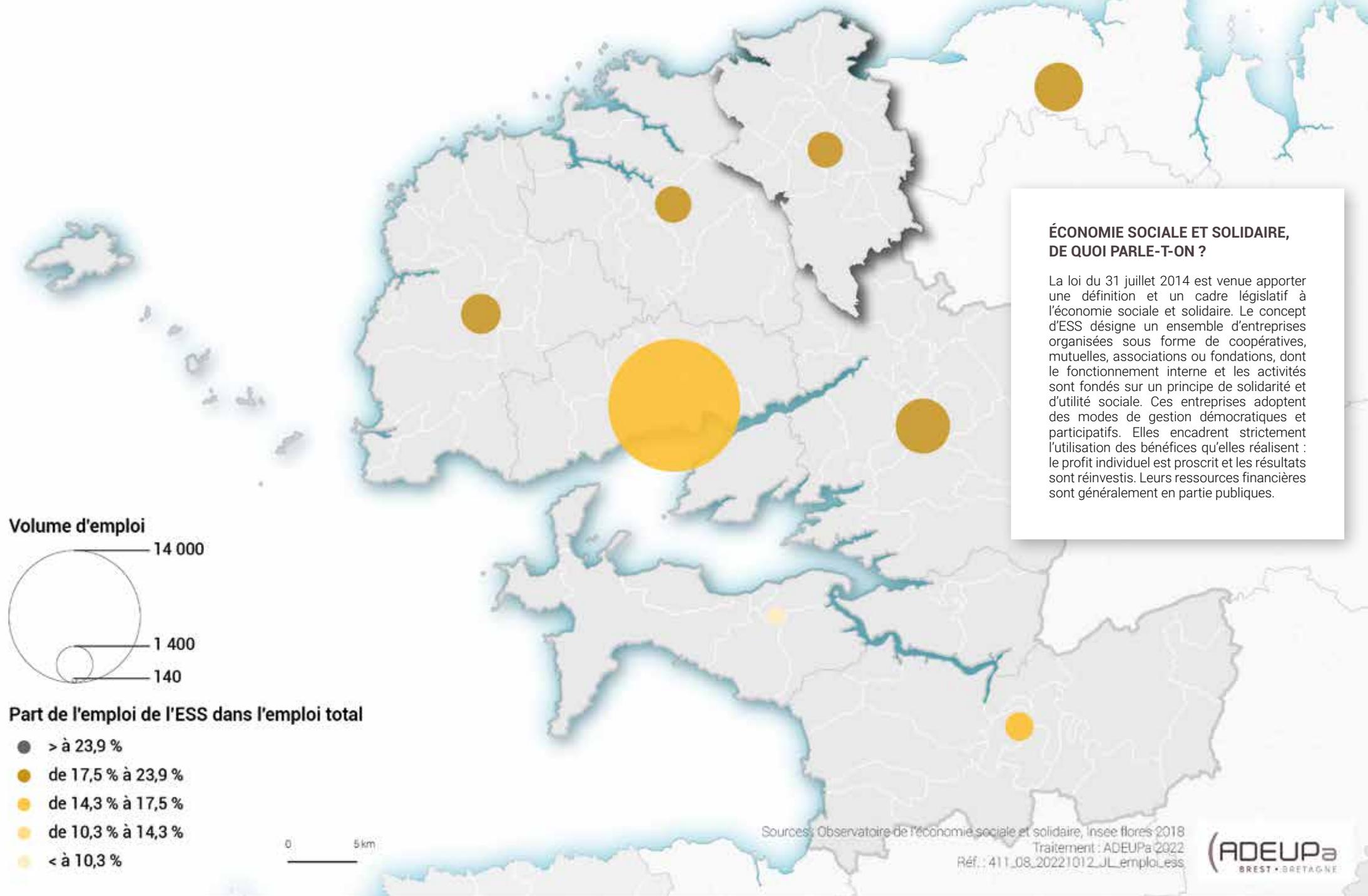
- **Le Léon légumier** : cette unité paysagère, que l'on retrouve sur la partie nord et littorale de l'intercommunalité, offre des vues lointaines et dégagées sur des terres riches et fertiles. Elle tient son nom du fait du développement agricole historiquement dédié aux primeurs, qui, profitant de l'excellente qualité des terres disponibles, ont favorisé une spécialisation qui se maintient aujourd'hui. Avec le développement de nouvelles pratiques agricoles, d'importantes infrastructures viennent marquer le paysage du Léon légumier (coopératives, regroupements...), ainsi que des serres et bâches très présentes. Cette unité est également marquée par une présence touristique importante sur la côte, notamment en haute saison, pour venir profiter des campings en bordure de littoral. L'urbanisation s'est développée non loin des principaux axes de circulation, à partir des bourgs et le long des voies, principalement le long de la D10. Le littoral du Léon est fortement urbanisé, comme à Kerlouan et Guissény, mais ce phénomène est aujourd'hui mieux maîtrisé par les documents d'urbanisme et la loi littoral.
- **Le plateau léonard** : il caractérise la quasi-totalité de l'intercommunalité, au sud des communes littorales. Ses paysages ouverts, ponctuellement animés par les abers, le bocage ou les vallons, ont été structurés dans le temps par l'activité humaine et les principales centralités de l'intercommunalité. D'un relief doux, ce plateau est marqué par des liens forts entre la mer et la terre. Les communes à proximité des villes connaissent une urbanisation constante, quand d'autres villages plus reculés conservent une envergure

plus modeste. De la même manière que pour le Léon légumier, les serres et bâtiments d'élevage sont facilement visibles par l'ouverture du paysage. Pour autant, l'agriculture y est plus diversifiée (maraîchage, élevage, cultures fourragères...). Les zones d'activités artisanales et industrielles se sont développées, principalement le long de la RN12, profitant d'une accessibilité facilitée. La croissance, concertée entre les acteurs du territoire et les documents d'urbanisme, limite l'éparpillement de l'urbanisation. Enfin, le plateau est marqué de manière spécifique par la présence de nombreuses carrières, parfois de grande taille, dont l'activité est toujours effective.

## Des paysages facteurs d'attractivité

- La CLCL est caractérisée par un patrimoine naturel et paysager au cœur de la stratégie touristique de l'intercommunalité. Il participe à son attractivité et son rayonnement. Il existe ainsi une large variété de paysages, illustrée par le contraste entre le nord et le sud du pays : au nord les paysages sont très ouverts, le sud plus découpé et plus vallonné. C'est une stratégie touristique qui est ancrée dans la destination Brest terres océanes.
- Une attractivité et un rayonnement favorisé par un tourisme nature et patrimonial, mais aussi du terroir et de la gastronomie.
- Touristes et locaux peuvent bénéficier d'une quantité importante de chemins et sentiers de randonnée à pied et à vélo, notamment le GR34, des boucles de petites ou grandes randonnées, ainsi que la vélo-route pour les liaisons avec d'autres circuits de proximité.
- La CLCL s'inscrit dans une démarche de tourisme économique : il s'agit pour les visiteurs de partir à la découverte d'un site à la vocation économique. À ce titre, des entreprises locales ouvrent leurs portes pour faire (re)découvrir au grand public leurs coulisses et leurs univers. Ces entreprises participent de l'identité du territoire, en valorisant leur savoir-faire, leurs produits et leurs innovations. Le Cinéma Even, Biobleud (agroalimentaire), Fabien Pondaven-Artisan Chocolatier, l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae), le Gaec de Grimidou, La ferme de la Baie de Goulven ou encore les Serres de Croas Kerzu, sont par exemple identifiés localement comme des acteurs du tourisme économique.

# Poids de l'économie sociale et solidaire dans le pays de Brest



# Économie sociale et solidaire, une spécificité locale

## Un concept nouveau et pluriel

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) apparaît, par définition<sup>21</sup>, comme un mode d'organisation du travail plus qu'un secteur d'activité à proprement parler. Il s'agit d'un concept transversal, regroupant un certain nombre d'acteurs divers et variés, mais dont le périmètre peut être difficile à définir et s'avère souvent imprécis. La grande diversité d'acteurs qu'il regroupe complique d'ailleurs l'analyse de ce concept, tant les entreprises qui le composent sont différentes. Pour autant, l'ESS peut être considérée comme une source d'innovation pour les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

## Un poids important dans l'économie locale

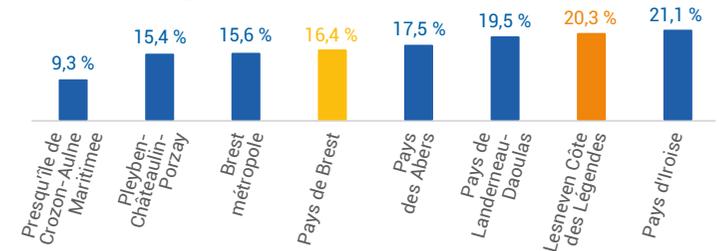
La CLCL est caractérisée par un poids important de l'ESS dans son appareil productif local, puisque 20,3 % des emplois relèvent du champ de l'économie sociale et solidaire<sup>22</sup>. Cette part est de 16,4 % en pays de Brest, une part déjà très importante comparativement au reste de la Bretagne (12 % en pays de Rennes par exemple). Plus précisément, 1 338 emplois étaient recensés dans l'ESS en 2018 et répartis dans 106 établissements, qui pèsent pour 12,8 % dans l'ensemble de l'économie locale.

S'agissant des formes d'organisations locales, ce sont les associations qui regroupent le plus d'emplois dans l'ESS localement. Elles comptent pour 77,7 % des emplois. Si peu d'emplois sont recensés dans les secteurs marchands localement, à l'image du pays de Brest, notamment dans le secteur des activités bancaires, d'autres secteurs concentrent la majorité des emplois : c'est le cas de l'action sociale, qui avec 506 emplois est le secteur le plus représenté (37,8 %), suivi de l'enseignement (33,7 %) et des services divers (15,8 %). La représentation importante des emplois dans les établissements scolaires, notamment de l'enseignement privé, comptabilisés dans le secteur de l'ESS, ou des activités du service à la personne très présentes au sein de la CLCL, explique ce résultat.

<sup>21</sup> <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidai>

<sup>22</sup> Data'ESS 2021, Pays de Brest

Poids des emplois de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi total des EPCI du pays de Brest



Source : Insee Flores 2018 - Traitement : ADEUPa

## L'ESS, une alternative aux organisations économiques classiques

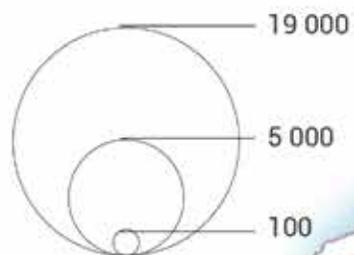
L'économie sociale et solidaire peut constituer une opportunité pour répondre aux enjeux et problématiques sociétales (à l'instar de la crise sanitaire ou environnementale) auxquels les organisations économiques classiques (secteur public ou privé), ne peuvent pas facilement répondre. En proposant une multitude de formes d'entrepreneuriat, l'ESS participe au développement économique et complète l'activité non pourvue par les autres organisations. Plusieurs exemples de structures de l'ESS existent au sein de l'intercommunalité :

- E.S.A.T/Foyers de Lesneven-Les Genêts d'Or : établissement médico-social dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Plusieurs hébergements sont proposés, notamment le foyer d'hébergement, et disposent d'un hébergement collectif et individuel avec restauration à destination des personnes relativement autonomes. Les ateliers proposés sont articulés autour des espaces verts, du mobilier et des prestations extérieures.
- L'épicerie solidaire Ti ar Sikour : gérée par l'intercommunalité, l'épicerie vient en aide aux personnes du territoire rencontrant des difficultés à se fournir en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien.
- La recyclerie Légend'R : l'intercommunalité est équipée, à l'instar de nombreux autres territoires du pays de Brest, d'une recyclerie. Elle permet la remise en service et la valorisation des dons grâce au réemploi et la réutilisation de tout type de produits et objets divers.

# Évolutions de l'emploi de l'économie maritime dans le pays de Brest entre 2016 et 2019

## Volume d'emplois par commune

(hors intérimaires, pêcheurs et aquaculteurs)

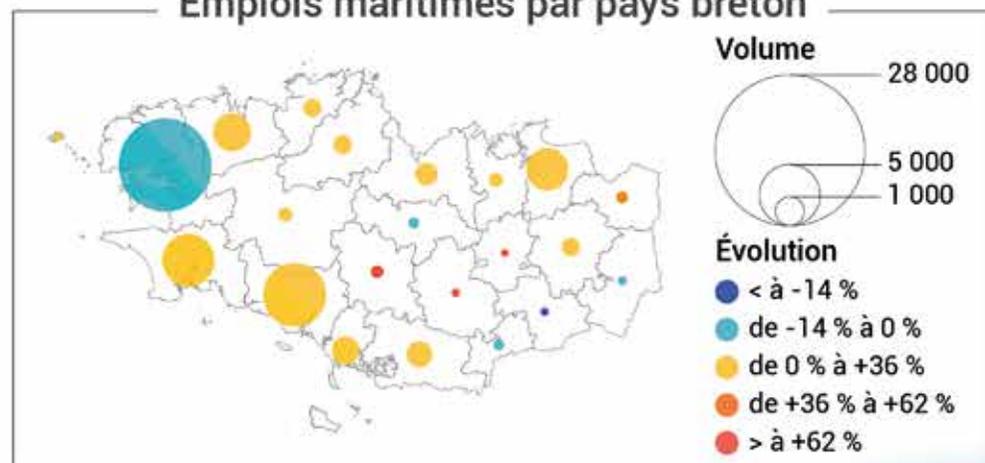


## Évolution de l'emploi entre 2016 et 2019

- < à -25 %
- de -25 % à 0 %
- de 0 % à 25 %
- de 25 % à 50 %
- > à 50 %
- sans évolution

218 intérimaires maritimes en baisse de 19% et  
529 pêcheurs et aquaculteurs en évolution stable dans le pays de Brest

## Emplois maritimes par pays breton



# Une économie maritime à mieux identifier

## Une économie maritime relativement modeste dans le territoire

Environ 30 emplois maritimes ont été identifiés au sein de la CLCL. Ce volume, globalement stable entre 2016 et 2019, est cependant très marginal compte tenu de la façade littorale importante de l'intercommunalité<sup>23</sup>. Deux secteurs rassemblent l'essentiel de ces emplois : le nautisme et les produits de la mer. Si le volume d'emplois est modeste par rapport à d'autres intercommunalités littorales, il est possible de citer quelques établissements qui rayonnent au-delà des frontières du territoire.

Le siège social de Rêves de Mer se situe à Plounéour-Brignogan-Plages. Cette entreprise, créée en 1982 en bord de mer à Plounéour-Trez, a démarré son activité avec la création d'une école de char à voile, avant d'entamer une phase d'expansion de ses activités (rachat du centre d'hébergement Bon Vent et du centre nautique de Santec). Aujourd'hui, cette entreprise, qui a conservé son centre de décision dans la CLCL, est composée d'une quinzaine d'établissements en Bretagne et en Vendée, et se positionne sur une pluralité d'activités : colonies de vacances, évènementiel, séminaire, nautisme...

Tinctura, créée en 2018 à Ploudaniel, est une entreprise positionnée dans le secteur de la biotechnologie. Cette start-up de 5 emplois transforme les algues en compléments alimentaires et en boissons à effet immunostimulant et dont l'objectif est l'accélération de la récupération à l'issue d'une activité sportive. Plusieurs marchés sont visés : la nutrition humaine mais aussi animale, l'agroalimentaire ou encore la nutricosmétique<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Source : Observatoire de l'économie maritime en Bretagne. Méthodologie : un emploi est considéré comme maritime s'il a besoin de la ressource maritime pour exister. Plus de 16 domaines ont été comptabilisés : activités de défense liées à la mer, construction et réparation navale, recherche maritime, nautisme, production d'énergie maritime, etc. L'ensemble du secteur touristique n'a pas pu être comptabilisé. Ce dernier secteur nécessite une méthodologie spécifique. Pour en savoir plus, consultez l'observatoire de l'économie maritime de l'Adeupa.

<sup>24</sup> La nutricosmétique est un néologisme qui définit un ensemble de compléments alimentaires ayant pour but une action beauté et des bénéfices sur la santé. Ils peuvent être assimilés à des produits de beauté par voie orale.

## Une production professionnelle limitée en pays Pagan malgré une façade littorale importante

Alors que la CLCL est caractérisée par une façade maritime au nord de l'intercommunalité s'étendant sur 4 communes, de Guissény à Goulven, le territoire est marqué par le peu de débarquement de produits de la mer issus de la pêche professionnelle. D'après les données issues du Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer<sup>25</sup>, seules deux communes sont recensées (Plounéour-Brignogan-Plages et Kerlouan) comme lieu de débarquement au sein de la CLCL entre 2010 et 2020, et seulement une (Plounéour-Brignogan-Plages) à partir de 2019, année de référence des volumes débarqués sur le territoire avec 38 tonnes.

Plusieurs motifs peuvent expliquer cette relative faiblesse de la production halieutique locale : faible nombre de professionnels de la pêche, infrastructures portuaires communales non adaptées au débarquement de la production au profit d'autres ports voisins, proximité des criées de Brest et Roscoff...

En 2020, 23 tonnes de produits de la mer ont été débarquées à Plounéour-Brignogan-Plages, avec des volumes portés principalement par le bar européen (36 %), le homard (17 %) et le lieu jaune (9 %). 35 autres espèces sont débarquées, pour des volumes plus modestes.

S'agissant de Kerlouan, l'année 2018 faisait état d'1 tonne de produits de la mer débarquée, et de seulement deux espèces différentes : Le homard pour 56 % des volumes, suivi de l'araignée (44 %).

<sup>25</sup> SIH - Ifremer



# 3

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

**03 | ANNEXES**

## Population

Code	Libellé	Population 2019	Part des moins de 18 ans 2019 (en %)	Part des 18-29 ans 2019 (en %)	Part des 65 ans et plus 2019 (en %)	Ménages 2019	Taille des ménages 2019	Indice de jeunesse 2019	Solde naturel annuel 2021	Population 2008	Évolution de la population 2008-2018 (en volume)
29021	Plouñéour-Bri-gnogan-Plages	1 912	15,6	6,6	34,7	988	1,93	0,37	-20	2 086	-174
29055	Le Folgoët	3 215	21,5	9,4	22,4	1 404	2,29	0,76	-6	3 004	211
29064	Goulven	447	19,4	8,1	20,1	206	2,17	0,74	-5	454	-7
29077	Guissény	1 991	19,9	6,7	29,3	946	2,11	0,57	-11	1 886	105
29091	Kerlouan	2 097	15,6	5,5	34,4	1 071	1,96	0,38	-21	2 272	-175
29093	Kernilis	1 422	29,7	11	12,4	540	2,63	1,73	6	1 278	144
29094	Kernouës	665	21,1	11,6	21,8	290	2,29	0,83	3	699	-34
29100	Lanarvily	414	26,3	10,6	13,5	164	2,52	1,44	2	375	39
29124	Lesneven	7 322	21,4	11,3	23,4	3 312	2,03	0,81	-65	6 794	528
29179	Ploudaniel	3 737	24	10,3	17,5	1 512	2,41	1,08	8	3 683	54
29198	Plouider	1 838	21,1	10,2	21,2	815	2,25	0,78	2	1 908	-70
29248	Saint-Frégant	846	26,7	11,6	14,8	340	2,49	1,48	5	626	220
29255	Saint-Méen	926	34,1	9,3	9,3	340	2,72	2,4	9	710	216
29288	Trégarantec	611	29,1	10,7	11,1	225	2,72	2,01	3	536	75
	<b>CLCL</b>	<b>27 443</b>	<b>22</b>	<b>9,60%</b>	<b>22,6</b>	<b>12 153</b>	<b>2,2</b>	<b>0,8</b>	<b>-90</b>	<b>26 311</b>	<b>1 132</b>

Source : Insee RP 2019

## Population active

Code	Libellé	Population active 15-64 ans 2019	Taux d'activité des 15-64 ans 2019 (en %)	Taux d'activité des femmes (en %)	Part de la population active travaillant dans sa commune de résidence 2019 (en %)	Part de la population active de 15 à 64 ans par catégorie socio-professionnelle					
						Agricul-teur-trices	Artisans, commerçant-es, chef.fes d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employé-es	Ouvrier-ères
29021	Plouñéour-Bri-gnogan-Plages	716	69,8	68,2	36,1	4,2 %	7 %	13,1 %	28,4 %	26,1 %	25,6 %
29055	Le Folgoët	1 413	73,2	71,9	16,5	0,4 %	3,5 %	7,4 %	24,2 %	38,1 %	26,3 %
29064	Goulven	216	73,9	72,8	24,9	4,6 %	9,3 %	6,9 %	20,8 %	18,5 %	23,1 %
29077	Guissény	803	74	74,1	20,2	4,4 %	9,3 %	11,8 %	23,2 %	26,9 %	25,7 %
29091	Kerlouan	765	69,3	68,9	27	3,9 %	6,4 %	11,6 %	26,4 %	25,2 %	30,3 %
29093	Kernilis	697	78,1	76,3	15	6,5 %	4,3 %	9,3 %	23 %	28 %	30,8 %
29094	Kernouës	313	75,8	74,4	11,2	1,6 %	6,1 %	9,6 %	22,7 %	29,1 %	18,8 %
29100	Lanarvily	209	77,4	72,5	10,5	2,4 %	9,6 %	9,6 %	28,7 %	23,9 %	26,3 %
29124	Lesneven	3 147	72,1	68,7	32,7	0,5 %	6,7 %	8,4 %	25 %	34,5 %	24,7 %
29179	Ploudaniel	1 759	74,7	74,2	23,7	3,1 %	10,3 %	13,4 %	27,1 %	25,7 %	24,3 %
29198	Plouider	870	76,7	74,4	15,3	5,2 %	4,6 %	6,9 %	18,5 %	27,2 %	27,8 %
29248	Saint-Frégant	426	80,7	76,7	12,3	3,5 %	7 %	7 %	17,6 %	25,8 %	35,2 %
29255	Saint-Méen	439	78	76,1	9,9	3,4 %	4,6 %	6,8 %	27,3 %	33 %	26,2 %
29288	Trégarantec	328	83,1	80,4	11,6	0,0 %	3 %	9,5 %	23,5 %	31,1 %	30,8 %
	<b>CLCL</b>	<b>5 782</b>	<b>74,00%</b>	<b>72,10%</b>	<b>22,90%</b>	<b>3,1 %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>9,4 %</b>	<b>24 %</b>	<b>28,1 %</b>	<b>26,9 %</b>

Source : Insee RP 2019

## Emploi

Code	Libellé	Emplois au lieu de travail 2019	Emplois au lieu de travail 2008	Évolution de l'emploi entre 2008 et 2019	Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi 2013-2019	Emplois au lieu de travail en 5 secteurs d'activité 2019				
						Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, industrie extractive et autre	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
29021	Plouñéour-Bri-gnogan-Plages	397	438	-41	-0,1	23,5 %	3,6 %	2,4 %	39,1 %	31,4 %
29055	Le Folgoët	825	749	76	1,2	3,7 %	4,6 %	12,7 %	61,3 %	17,7 %
29064	Goulven	105	110	-5	0,1	5,4 %	19,4 %	16,1 %	32,3 %	26,9 %
29077	Guissény	314	305	9	-0,6	27,5 %	7,2 %	10,9 %	28,7 %	25,8 %
29091	Kerlouan	354	468	-114	-3,4	33,9 %	2,6 %	2,6 %	37,3 %	23,5 %
29093	Kernilis	220	235	-15	-3,1	28,9 %	10,5 %	21,1 %	17,9 %	21,6 %
29094	Kernouës	53	56	-3	2,1	14,7 %	0,0 %	14,7 %	14,7 %	55,9 %
29100	Lanarvily	23	16	7	0,8	10 %	0,0 %	20 %	20 %	50 %
29124	Lesneven	2 984	3 110	-126	0,8	1 %	3,8 %	4,9 %	40,3 %	49,9 %
29179	Ploudaniel	2 713	2 305	408	1,7	4,3 %	31,8 %	12,2 %	42,6 %	9,1 %
29198	Plouider	285	352	-67	-3,2	23,2 %	3,4 %	19,5 %	24,6 %	29,4 %
29248	Saint-Frégant	84	86	-2	1,6	37 %	0,0 %	20,5 %	27,4 %	15,1 %
29255	Saint-Méen	68	103	-35	-7,2	37,8 %	0,0 %	0,0 %	60,8 %	1,4 %
29288	Trégarantec	46	44	2	1,4	40 %	0,0 %	0,0 %	40 %	20 %
	<b>CLCL</b>	<b>8 471</b>	<b>8 377</b>	<b>94</b>	<b>0,50</b>	<b>20,8 %</b>	<b>6,2 %</b>	<b>11,3 %</b>	<b>34,8 %</b>	<b>27,0 %</b>

Source : Insee RP 2019

## Démographie des entreprises

Code	Libellé	Nombre d'entreprises en 2019	Nombre d'entreprises en cinq secteurs en 2019									
			Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	Autres services	information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Activités scientifiques, techniques, de services administratifs	Activités scientifiques, techniques, de services administratifs
29021	Plouñéour-Bri-gnogan-Plages	104	12	9	38	19	7	2	0	0	17	16
29055	Le Folgoët	131	8	16	43	30	15	1	5	6	7	19
29064	Goulven	31	4	7	9	2	3	3	0	0	3	4
29077	Guissény	107	11	26	25	20	8	1	0	4	12	13
29091	Kerlouan	85	8	12	27	14	6	1	1	3	13	22
29093	Kernilis	55	8	14	10	7	5	0	1	5	5	14
29094	Kernouës	25	1	6	5	0	2	0	1	4	6	3
29100	Lanarvily	9	0	2	1	2	0	1	0	0	3	3
29124	Lesneven	436	23	65	137	85	33	10	10	18	55	62
29179	Ploudaniel	229	26	50	57	28	12	2	16	6	32	23
29198	Plouider	79	3	16	14	14	10	2	2	4	14	12
29248	Saint-Frégant	15	2	7	3	0	0	0	0	1	2	2
29255	Saint-Méen	22	2	3	3	2	5	1	2	3	1	9
29288	Trégarantec	13	0	6	0	1	1	0	2	1	2	5
	<b>CLCL</b>	<b>1341</b>	<b>108</b>	<b>239</b>	<b>372</b>	<b>224</b>	<b>107</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	<b>55</b>	<b>172</b>	<b>207</b>

Source : Insee Répertoire des entreprises et des établissements (REE), activités marchandes hors agriculture

### Glossaire

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

ARS : Agence régionale de santé

BM : Brest métropole

BTP : Bâtiment et travaux publics

BTS : Brevet de technicien supérieur

CAPLD : Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas

CCIMBO : Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne ouest

CCPA : Communauté de communes du Pays des Abers

CCPCAM : Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime

CCPCP : Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

CCPI : Communauté de communes du Pays d'Iroise

CLCL : Communauté Lesneven Côte des Légendes

CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESS : Économie sociale et solidaire

FNPS : Fichier national des professionnels de santé

IAA : Industrie agroalimentaire

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MSA : Mutuelle sociale agricole

REE : Répertoire des entreprises et des établissements

RN : Route nationale

RP : recensement de la population

SIH : Système d'information halieutique

ZAE : Zones d'activités économiques

ZAR : Zone d'accompagnement régional



SovéFrais

HSF LOGISTICS

HSF LOGISTICS

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ  
DE LESNEVEN CÔTES DES LÉGENDES

**Direction de la publication**

Yves Cléach

**Réalisation**

Lucie Bianic

François Le Pellec

**Contribution**

Quentin Delaune, Nadine Le Hir, François Rivoal, Corentin Le Martelot, Christophe Le Crenn

**Cartographies**

Julien Florant

Jeanne Lefer

**Maquette et mise en page**

Jeanne Lefer

**Crédit photographique de couverture**

Hameau de Meneham - Emmanuel Berthier

**Contact**

contact@adeupa-brest.fr

**Tirage**

165 exemplaires

**Dépôt légal**

4<sup>e</sup> trimestre 2022

**Réf**

21-130



**AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE**

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)